Synergences hebdo

le journal de l'Agglomération du Choletais

N°562

Du 18 au 24 novembre 2020

Retrouvez-nous sur www.cholet.fr

# Consommons local !

## DANS CE NUMÉRO

Les visites en EHPAD
Lire p. 2

Le masque officiel Choletais
Lire p. 4

Donnez votre sang
Lire p. 11 à 14

Le Choletais
L'audace pour réussir

Lire p. 7 et 10

ISSN 1774-458X

**N°562** · Du 18 au 24 nov. 2020

Synergences hebdo est un journal gratuit d'information diffusé sur l'ensemble des communes de l'Agglomération du Choletais, réalisé par l'Agence pour la Promotion du Choletais : 16 avenue Maudet - 49300 Cholet
Tél. : 02 44 09 25 20
synergences-hebdo@choletagglomeration.fr

**Directeur de la Publication : Patrice Brault**

**Directrice de la Rédaction : Séverine Chiron**
**schiron@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 19**

**Responsable d'activité administration :**
**Laure Parpaillon**
**lparpaillon@choletagglomeration.fr**
**02 44 09 25 20**

**Rédaction :**
**> Envela Mahé**
**emahe@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 18**

**> Benoît Retailleau**
**bretailleau@choletagglomeration.fr**
**02 44 09 25 24**

**> Élodie Lorre**
**elorre@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 23**

**Maquette - Publicité : Lucie Brochard**
**lbrochard@choletagglomeration.fr**
**02 44 09 25 27**

**Photo de Une : Shutterstock**

**Photos : Synergences hebdo**
**et Étienne Lizambard**

**Impression : Riccobono - 44810 Héric**

**Distribution : Adrexo - 49280 La Séguinière**

**Tirage : 51 100 exemplaires**

**Dépôt légal : à parution**

**Pour diffuser vos annonces dans Synergences hebdo, pensez à contacter la Rédaction trois semaines (minimum) avant la date de l'événement.**

## Cholet - Démarches auprès de l'État civil durant le confinement

**Pendant cette nouvelle période de confinement, les activités du service État civil de la Ville de Cholet sont maintenues et doivent se poursuivre dans le respect des conditions sanitaires et des gestes barrières.**

Pixabay

Au même titre que les autres activités du service État civil, les mariages peuvent être célébrés en cette période de confinement. Le nombre de personnes autorisées à assister à la cérémonie est de six personnes maximum. L'officier de l'État civil, l'élu ou l'agent d'État civil ne sont pas comptés dans cette limite. Pour assurer la publicité de la célébration du mariage, conformément à l'article 165 du Code civil, les portes de la salle doivent demeurer ouvertes pendant toute la durée de la cérémonie de mariage.
Les PACS peuvent être enregistrés, dans le respect des gestes barrières.
Dans le cadre de ces différentes démarches, les administrés sont invités à cocher le motif « déplacements (…) pour se rendre dans un service public (…) » pour pouvoir venir à l'Hôtel de Ville et, plus précisément, au service État civil, et ce, exclusivement pour les démarches qui ne peuvent pas être réalisées à distance.
Les déplacements de proches pour assister à un mariage, peuvent être justifiés en cochant le motif suivant sur l'attestation « déplacements pour motif familial impérieux », sous réserve que ne soit pas méconnue la limite mentionnée ci-dessus de six personnes.
Concernant le crématorium, la salle de cérémonie accueille au maximum 30 personnes, dans le respect des gestes barrières que sont notamment la distanciation physique et le port du masque.

**Infos :**

Hôtel de Ville de Cholet
Service État civil
Tél. : 02 72 77 24 25

**Horaires d'ouverture :**

Niveau esplanade exclusivement,
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 30
le samedi de 9 h à 12 h
le mardi matin, le service n'est ouvert au public qu'à compter de 10 h

## AdC - EHPAD et résidences autonomie : nouvelles modalités pour les visites

**Cette seconde période de confinement et la circulation active du virus sur notre territoire impliquent la mise en place de nouvelles modalités de visites pour les résidants des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et des résidences autonomie.**

Pour leurs visites en EHPAD et résidences autonomie, les proches sont invités à suivre ce protocole actualisé, dès à présent.
Un lieu précis est dédié aux visites dans chaque résidence et la durée est limitée à 30 min.
Ces nouvelles modalités vont permettre à chaque résidant de recevoir au moins une visite par semaine.
Chaque visiteur sera dans l'obligation de signer le registre d'entrée, une attestation de bonne santé, de se plier à la prise de température et de respecter les gestes barrières (port du masque, distanciation physique, hygiène des mains). Un maximum de deux personnes par visite est autorisé.
Pour rappel, les horaires de visites sont les suivants :
- en EHPAD (Cormetière et Val de Moine à Cholet, Val d'Èvre à Trémentines) :
de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
du lundi au dimanche,
- en résidences autonomie :
> La Girardière et Notre-Dame à Cholet, La Grande Fontaine au May-sur-Èvre :
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
du lundi au dimanche.
> Le Bosquet à Cholet et la Verte Vallée à La Romagne :
de 13 h 30 à 17 h 30,
du lundi au dimanche.
Ces conditions de visites peuvent évoluer en fonction du contexte sanitaire propre à chaque établissement.

D.R.



*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

## Cholet - **Calendrier des sapeurs-pompiers : distribution adaptée**

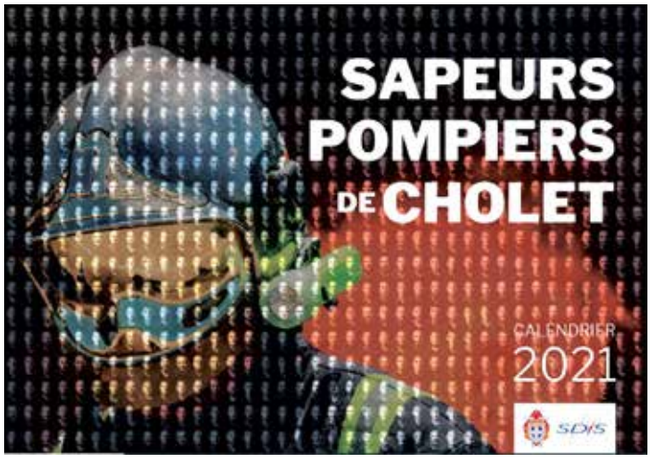


Comme chaque année, les sapeurs-pompiers de Cholet vont venir distribuer leur traditionnel calendrier. Dans le contexte sanitaire actuel, ils ont fait le choix de modifier leur distribution, en évitant tout contact pour ne pas prendre de risque de contamination, pour eux comme pour vous.

Cette année, vous le trouverez directement dans votre boîte aux lettres avec un courrier explicatif et une enveloppe T (prépayée).

Si vous souhaitez faire un don, il vous suffira de retourner cette enveloppe ou de la déposer directement dans la boîte aux lettres du Centre de Secours Principal de Cholet.

Dès que cela sera possible, ils reviendront à votre rencontre.

**Infos :**

Amicale des sapeurs-pompiers
4 impasse du colonel Amade à Cholet
Tél. : 02 41 29 94 09

## Cholet - **Parc de la Girardière : une nouvelle aire de jeux**

**D'importants travaux ont été réalisés dans le Parc de la Girardière, poumon vert du quartier. Une nouvelle aire de jeux entièrement renouvelée y prend place.**

David André - Communication Ville de Cholet

Après celle du Parc de Moine, ouverte en juillet dernier, une nouvelle aire de jeux sur le thème « Safari, forêt cabane » est en cours d'installation dans le Parc de la Girardière.

Accessible aux 2-12 ans, elle est composée :

- d'une structure de quatre tours dédiée aux 2-12 ans,
- d'un parcours d'équilibre dédié aux 2-8 ans,
- d'une structure pour les tout-petits (1 à 6 ans),
- d'un jeu de ressort dédié aux 2-8 ans,
- d'une balançoire pour les enfants âgés de 2-12 ans.

Ce projet a été élaboré en concertation avec les habitants du quartier et les usagers de ce parc.

Le montant de cette installation s'élève à 80 000 € TTC.

### La rénovation du Parc de la Girardière

Des aménagements majeurs à hauteur de 240 000 € ont été engagés :

- pose de barrières en bois pour sécuriser le site,
- création d'allées en enrobé, accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, pour favoriser la promenade et desservir le quartier,
- abaissement de la « butte des aigles » de 2,50 m,
- plantation de 78 arbres aux abords du stade de football (56 plantés en mars et 22 cet automne),
- création d'un théâtre de verdure,
- installation de bancs, de tables de pique-nique.

Des agrès sportifs accessibles à tous seront mis en place au printemps 2021.

**En période de crise sanitaire, l'accès aux aires de jeux doit se faire impérativement dans le respect des mesures barrières.**

## L'ACTU EN BREF...

### > Théâtre Saint-Louis : report des spectacles d'Édouard Baer et de Verino

*Deux spectacles, récemment annulés à **Cholet**, ont réussi à être reprogrammés à la fin de la saison 2020-2021, à savoir celui d'Édouard Baer et celui de l'humoriste Verino.*

*Ainsi, le spectacle **Les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce** d'Édouard Baer, initialement programmé le 16 octobre dernier, sera joué le 27 mai 2021, à 20 h 30.*

*L'humoriste Verino, qui devait quant à lui présenter son nouveau spectacle **Focus**, ce mardi 17 novembre, sera sur la scène du Théâtre Saint-Louis le 10 avril 2021, à 20 h 30.*

*Les spectateurs ayant déjà leurs places pour ces deux représentations n'ont pas de démarche à effectuer. Ils pourront se présenter directement au théâtre le soir du spectacle.*

*En cas d'impossibilité, un formulaire de remboursement est disponible sur cholet.fr.*

*Pour tout renseignement complémentaire, les Choletais sont invités à contacter l'équipe du Théâtre Saint-Louis par courriel : info-theatre@choletagglomeration.fr*

### > Maison de l'Orientation

Maison de l'Orientation

*Les permanences de la Maison de l'orientation à **Lys-Haut-Layon** sont maintenues. Elles ont lieu le vendredi, de 9 h à 12 h, à la mairie de **Vihiers**, sur rendez-vous au 02 44 09 26 60.*

### > Quiz spécial déchets

*Le carton à pizza, dans le bac d'ordures ménagères ou le bac de tri ? Et l'opercule de mon yaourt ? Quel déchet pour quelle poubelle ? Avec l'extension du tri en 2018, l'**Agglomération du Choletais** a voulu que cet exercice, auquel nous sommes confrontés au quotidien, devienne facile, voire mécanique.*

*Grâce à un quiz, l'AdC vous invite à tester vos connaissances en la matière, de manière ludique, jusqu'au samedi 21 novembre. En jeu, cinq brass'compost d'une valeur de 40 € à gagner. Le quiz est à retrouver dans Synergences hebdo N° 560 (p. 15) ou sur cholet.fr*

N° Vert 0 800 97 49 49
APPEL GRATUIT

*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

## L'ACTU EN BREF...

### > Journées des Droits de l'Enfant

*L'Église Notre-Dame à* ***Cholet*** *sera habillée de la couleur bleue, couleur de l'Unicef, ces vendredi 20 et samedi 21 novembre, commémorant ainsi, en lumière, l'anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, dans le cadre des Journées des Droits de l'Enfant. Jusqu'au lundi 30 novembre, des expositions sont également visibles au guichet unique de l'Hôtel de Ville-Hôtel d'Agglomération, ainsi qu'au Point Infos Famille, au sein du Pôle Social.*

### > Des animations de Noël adaptées

*Les fêtes de fin d'année sont, bien entendu, impactées par le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19. Comme dans de nombreuses villes en France, le marché de Noël, installé sur la place Travot à* ***Cholet****, est annulé. Il en est de même pour la 23e édition du spectacle de la crèche vivante, rendez-vous incontournable du mois de décembre.*
*La Ville de Cholet souhaite que la magie de Noël soit malgré tout au rendez-vous. De plus amples informations seront transmises dans les prochaines semaines à suivre aussi sur cholet.fr.*

Cholet - 

# Le Choletais a son masque à ses couleurs

**Le Mouchoir rouge de Cholet s'affiche maintenant sur les masques grâce à l'initiative d'une couturière choletaise.**

Le Mouchoir rouge, un objet indissociable de Cholet, a déjà inspiré diverses créations et a même viré au jaune pour accueillir le Tour de France voilà deux ans. Installée depuis dix ans et ayant pignon sur rue depuis cinq ans avec La Boutique atelier, la couturière choletaise Véronique Hérault a eu l'idée, lorsque les masques sont malheureusement devenus « à la mode » au printemps dernier, d'en réaliser un à partir du célèbre Mouchoir rouge. ***« L'aventure a commencé avec un masque que je me suis fait pour moi,*** raconte-t-elle. ***Puis des voisins, qui partaient en vacances, m'en ont demandé. J'en ai ensuite mis en vitrine et les clients ont commencé à m'en acheter. C'est quelque chose qu'ils aiment offrir. On n'utilise plus guère de mouchoirs en tissu. Je trouve que c'est une bonne façon de les réutiliser, de les recycler. »***
Dans sa Boutique atelier, Véronique Hérault conçoit des robes de mariée, des tenues de cérémonie et des vêtements sur-mesure pour femmes et enfants. Elle fait également des retouches et propose des cours de couture. Comme pour bon nombre de commerçants, ***« tout cela s'est arrêté avec le confinement »*** souligne-t-elle. C'est alors qu'elle a commencé à confectionner des masques. ***« Je ne pouvais pas rester les bras ballants »*** reconnaît-elle. Des masques qu'elle a d'abord distribués autour d'elle, aux commerçants du quartier du Sacré-Coeur notamment. Puis les demandes de particuliers ont commencé à affluer ; elle a donc entrepris d'en vendre, parfois en fonction de la tenue pour un mariage, ou de la saison, le masque devenant un accessoire vestimentaire.
Comme Véronique Hérault travaille sur mesure, il lui est très facile aujourd'hui d'en réaliser en plusieurs tailles, pour les adolescents comme les jeunes enfants qui, de plus, peuvent en choisir les motifs. C'est d'ailleurs l'essentiel de son activité qu'elle poursuit comme elle peut pendant ce reconfinement, avec les retouches, qu'elle peut continuer à assurer si on lui dépose les vêtements avec les instructions, en commande & retrait. ***« Tout ce qui se fait avec essayage s'est arrêté »*** conclut-elle.

**Infos :**
La Boutique atelier
14 bd Guy Chouteau 49300 Cholet
Tél. : 06 85 35 30 77
contact@laboutiqueatelier.com
www.laboutiqueatelier.com

## Des emplois à pourvoir

- **Pilote de machines (H/F) :** Les Cerqueux - CDI
- **Adjoint technique (H/F) :** Saint-Paul-du-Bois - CDD
- **Technicien qualité - contrôle d'entrée (H/F) :** Cholet - Intérim
- **Chef de rang confirmé (H/F) :** Cholet - CDI
- **Commis de cuisine (H/F) :** Cholet - CDI

Les offres d'emploi sont consultables sur **www.cholet.fr** (rubrique Services en ligne)

Le Choletais
L'audace pour réussir

Cholet et Le Puy-Saint-Bonnet

# Des rencontres citoyennes télévisées !

**Les Rencontres citoyennes se déroulaient jusqu'à présent quartier après quartier, mais, en raison de la situation sanitaire qui perdure, une alternative a été imaginée par la Ville de Cholet.**

Les habitants de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet attendent, chaque année, les réunions de quartiers, rebaptisées les Rencontres citoyennes il y a quelques années.
Proposées par la Ville de Cholet depuis 25 ans, elles sont l'occasion pour les habitants d'évoquer et d'échanger, directement auprès des élus et les services, les incivilités, les améliorations, les travaux, le développement de projets, etc. de leur quartier.
Cette année, en raison du contexte sanitaire, elles se présentent sous une nouvelle forme. Gilles Bourdouleix, maire de Cholet et Annick Jeanneteau, adjointe au maire en charge de la Voirie, des Espaces verts et des Actions de quartiers, répondront aux questions et suggestions des Choletais préalablement posées – du 5 au 14 octobre dernier, les Choletais étaient invités à transmettre leurs interrogations sur cholet.fr via un formulaire en ligne ou sur un bulletin papier disponible à l'accueil unique de l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet, dans les centres sociaux, au Pôle social, au Campus, ainsi que dans le Cholet mag d'octobre – lors d'une émission spéciale diffusée ce mercredi 18 novembre à 20 h 30 sur la Télévision Locale du Choletais. Des rediffusions sont prévues les jeudi 19 novembre à 14 h, vendredi 20 novembre à 10 h, samedi 21 nov. à 10 h et dimanche 22 novembre à 14 h.
Cette émission sera également l'occasion de faire le point sur les aménagements de proximité réalisés et de présenter les projets structurants pour Cholet et le Choletais.

**Infos :**
Ville de Cholet
Service Actions de Quartiers, Commerce et Artisanat
Tél. : 02 72 77 22 04



*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

## Chanteloup-les-Bois - **Des travaux sur le barrage de Péronne**

**Afin de supprimer une fuite sur le barrage de Péronne, la direction de l'Environnement de l'Agglomération du Choletais réalise actuellement des travaux sur l'ouvrage.**

Le barrage de Péronne est un ouvrage en remblai compacté de classe C (hauteur 7,50 m, longueur 250 m), localisé au travers du cours d'eau du Trézon, sur la commune de Chanteloup-les-Bois et créant ainsi un étang d'une surface de 25 hectares et d'un volume de 700 000 m³. Initialement aménagé afin de pourvoir la ville de Cholet en eau industrielle, ce site a aujourd'hui une vocation environnementale en assurant le soutien d'étiage au Trézon et en entretenant une grande diversité biologique (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, réserve de faune sauvage).
La retenue sert également à des usages récréatifs (pêche et randonnée pédestre).

Toutefois, ces usages sont aujourd'hui perturbés par la vidange involontaire de la retenue en raison de l'existence d'une fuite au niveau d'un ancien canal de vidange. Cette fuite se traduit par un abaissement incontrôlé de la côte du plan d'eau en période estivale. Cette fuite peut également engendrer une érosion interne et mettre en péril la stabilité de l'ouvrage et de la route passant dessus.
Afin d'éviter une aggravation de cette fuite et de son impact sur la structure du barrage, la côte du plan d'eau a été abaissée de 1,75 m par rapport à son niveau complet. Une étude diagnostic et un programme de travaux ont été ensuite réalisés à partir de 2018 afin de procéder à la réparation de l'ouvrage.
Ainsi, au cours de ce dernier trimestre 2020, le barrage fait l'objet de travaux. Un édifice provisoire en rive droite (au niveau de la zone de stationnement) va être créé afin de mettre une partie de l'ouvrage hors d'eau. L'ancienne galerie de régulation, aujourd'hui désaffectée, va être démontée. L'ouvrage va être alors ouvert sur une largeur de 20 m et une épaisseur de 7 m (environ jusqu'au milieu de la chaussée) afin de reconstituer les différentes couches de remblai (dont les couches d'argile) constituant le barrage. Le parement côté étang sera ensuite reconstitué afin de redonner à l'ouvrage son aspect d'origine.

Le barrage de l'étang de Péronne.
Direction de l'Environnement

Ces travaux se dérouleront donc sans vidange de la retenue et dès la reconstitution du parement amont, le batardeau sera supprimé et l'étang pourra de nouveau se remplir au gré de la pluviométrie.
Les travaux, sauf imprévus ou aléas climatiques, devraient se terminer avant la fin du premier semestre 2021.

## Cholet - **Les salariés en insertion de la régie de quartier Actif s'affichent**

Dans un contexte économique bouleversé par la crise sanitaire, les personnes en recherche d'emploi doivent redoubler d'ingéniosité pour trouver du travail. La Régie de quartier Actif, grâce au soutien financier du contrat de ville, mise sur une campagne de CV originale pour accompagner six de ses salariés en insertion, dans la mise en valeur de leurs compétences, sur un support novateur. « *Nous avons choisi deux outils de communication : l'affiche publicitaire visant un large public et les cartes de visite plus personnalisées et diffusées par nos salariés en insertion auprès des employeurs,* détaille Elodie Antoine, conseillère en insertion socio-professionnelle. *L'idée, c'est que les salariés se distinguent des autres candidats.* » Ainsi, de ce mercredi 18 au mardi 24 novembre, leurs visages vont s'afficher en grand sur les espaces réservés en entrées et sorties de ville et sur les arrêts de bus, dans l'espoir d'être recrutés dans des domaines variés : bâtiment, travaux publics, propreté, industrie ou comptabilité. « *Au cours de différents ateliers, nous avons travaillé sur la mise en valeur des compétences, étudié la cohérence des projets professionnels, réalisé un travail sur l'image et la confiance en soi avec l'aide de professionnels : socio-esthéticienne, photographe et graphiste.* »

**Infos :**
Régie de quartier Actif
2 rue Saint Vincent de Paul à Cholet
Tél. : 02 41 62 26 26

# SOLIDARITÉ

## Le May-sur-Èvre - **Registre communal confidentiel**

**La mairie du May-sur-Èvre met en place un registre communal confidentiel en cas de déclenchement de plan d'urgence.**

Vous souhaitez figurer sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (plan canicule, plan grand froid, COVID ou autres situations exceptionnelles) ?
Vous pouvez, à votre demande ou celle d'un tiers, être inscrits sur ce registre confidentiel. Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont soumis au secret professionnel. En cas de besoin, un membre du CCAS vous contactera ou se rendra à votre domicile si vous le souhaitez pour prendre en compte vos besoins (santé, canicule, grand froid ou autres situations).

Qui sont les personnes répondant à ces conditions ?
- les personnes de 65 ans et plus résidant seules à leur domicile.
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, également résidant seules à leur domicile
- les personnes en situation de handicap résidant à leur domicile et bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité.
La demande d'inscription sur la liste peut se faire à tout moment de l'année.

**Infos :**
CCAS
Tél. : 02 41 63 80 20
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 15 h à 17 h 30,
le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
elections@lemaysurevre.com

# AdC - Solutions Covid19 : Appel aux dons pour la confection de masques pour enfants

D.R.

**Avec l'annonce du reconfinement, l'association choletaise Solutions Covid19 continue ses actions et relance son atelier de fabrication de masques pour les enfants des écoles de l'Agglomération du Choletais.**

Pour poursuivre son action, l'association Solutions Covid19 recherche du tissu, des élastiques, ainsi que du fil à coudre. De même, si vous souhaitez aider à la confection, n'hésitez pas à vous manifester.

*« Dès la première semaine de reconfinement, plus de 7 000 masques étaient produits, à raison de 3 500 masques par rotation. L'équipe de couturières grandit vite et l'objectif est de revenir à 100 personnes qui produisent à domicile afin de passer à une production minimum de 5 000 à 7 000 masques par rotation »* explique Damien Prévost, créateur de Solutions Covid19, une association initialement mise sur pied pour fournir au Centre hospitalier des surblouses imperméables et jetables fabriquées à partir de sacs de tri sélectif fournis par l'Agglomération du Choletais. 15 000 unités ont ainsi été fournies au printemps dernier, grâce à la mobilisation de 150 couturières.

Aujourd'hui encore, toute bonne volonté est la bienvenue pour consolider l'équipe, même venant de personnes ne sachant pas coudre. La coupe en amont des tissus et des élastiques, à domicile, permet de préparer le travail des couturières.

*« Côté matériel, nous avons de quoi faire près de 10 000 masques au total, ce qui est notre premier gros objectif, mais cela restera insuffisant »* souligne Damien Prévost. L'association sollicite donc les dons de tissu adapté aux enfants (coton coloré ou imprimé), et tout tissu en coton : draps, taies d'oreillers, housses de couettes, rouleaux de tissus entiers ou entamés, fins de série de magasin, etc. Le fil à coudre pouvant servir à la confection des masques va également manquer, comme les élastiques.

L'association cherche aussi des pochettes individuelles de conditionnement type sac zippé.

Les masques de l'association Solutions Covid19 sont remis gratuitement aux enfants des écoles de l'Agglomération du Choletais, à raison de deux unités par enfant.

Pour soutenir l'association, une cagnotte a été mise en place, destinée à l'achat de centaines de mètres de tissus, d'élastiques souples et de fil.

**Infos :**

Solutions Covid19
Tél. : 06 95 86 00 47
solutionscovid19@gmail.com
www.solutionscovid19.com

**Cagnotte :**

https://www.gofundme.com/f/rrj3v-operation-masques-pour-les-enfants

# Cholet - Les services du Pôle social au plus près des Choletais les plus fragiles

**L'ensemble des missions prioritaires du Pôle social sont maintenues. Le service accueille sur rendez-vous et les contacts téléphoniques sont à privilégier.**

Pendant cette nouvelle période de confinement, les services du Pôle social sont ouverts aux horaires habituels. Comme pour l'Hôtel de Ville-Hôtel d'Agglomération, les contacts téléphoniques sont à privilégier. L'accès aux services se fait uniquement sur rendez-vous.

L'ensemble des missions prioritaires en matière d'accueil et d'accompagnement est, bien entendu, maintenu.

> **La distribution alimentaire des Paniers du Planty** est organisée trois fois par semaine, sous forme de « drive ».

> **Les services dédiés à la petite enfance et aux familles** s'adaptent également.

- Les haltes-garderies, crèches et multi-accueils restent ouverts avec la mise en place d'un protocole adapté et renforcé.
- Les familles sont invitées à contacter le service « Petite enfance » pour une prise de rendez-vous et toute demande d'inscription.
- Le Relais Assistants Maternels est, quant à lui, joignable par téléphone. L'accueil physique est possible uniquement sur rendez-vous.
- Le Point Info Famille est à l'écoute des familles.
- Les permanences de l'École des Parents et des Éducateurs ont lieu le mercredi matin et uniquement sur rendez-vous.
- L'accompagnement dans le cadre du Programme de Réussite Éducative se poursuit à distance auprès des enfants et leurs familles, par la coordinatrice, le référent de parcours et les intervenants.

> **Le service Emploi** continue ses missions auprès des différents publics. Les bénéficiaires du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sont reçus sur rendez-vous en matinée. Le flux des visiteurs est régulé l'après-midi pour la sécurité de tous. Les horaires de l'antenne emploi du May-sur-Èvre et les permanences d'accueil de proximité dans les centres sociaux restent inchangés.

**Infos :**

Pôle social
24 avenue Maudet à Cholet
Tél. : 02 72 77 24 34

**Horaires :**

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 30
> Service petite enfance :
Tél. : 02 72 77 24 10
> Relais assistants maternels :
Tél. : 02 72 77 22 70
> Point Info Famille :
Tél. : 02 72 77 22 10
> Permanences de l'École des Parents et des Éducateurs :
Tél. : 02 41 37 06 53



*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

# AdC - Confinement : les producteurs adaptent leur activité

## À Lys-Haut-Layon

**> Le domaine viticole de Villeneuve**, en appellation Anjou et coteaux du Layon, est un domaine familial depuis trois générations, géré par Patrick, Bruno et Benjamin Lefort à Trémont, commune déléguée de Lys Haut Layon. La cave reste ouverte durant cette période de crise sanitaire du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 ou sur rendez-vous l'après-midi (ouvert tous les samedis en décembre). N'hésitez pas à venir directement à la cave ou prendre rendez-vous avant votre passage. Un drive* est mis en place, permettant de passer commande et d'être livré directement dans sa voiture. Un système de livraison à domicile est possible en fonction des demandes. Malgré le contexte, les portes ouvertes des samedi 5 et dimanche 6 décembre sont maintenues, dans le respect des gestes barrières. Durant ce week-end, possibilité de déguster le millésime 2020 ainsi que l'ensemble des vins, en présence de producteurs locaux. Si de nouvelles mesures entraient en vigueur, le domaine sera malgré tout ouvert de 10 h à 19 h pour une vente à emporter. En partenariat avec la boulangerie Brothier et la Maison Corabœuf, le domaine Villeneuve propose un kit confinement « Monsieur » composé d'un Anjou villages et d'un pâté de canard, un kit confinement « Madame » composé d'un Saumur fines bulles rosé et d'un sachet de friandises (pâtes de fruits et chocolats) et un kit confinement « Enfant » composé d'un Pep's jus de raisin pétillant et d'un Père Noël en chocolat.

**Infos et commandes :**

Domaine de Villeneuve
à Trémont/Lys-Haut-Layon
Tél. : 02 41 59 40 26
gaeclefortetfils@orange.fr
sur Facebook et Instagram

**> La Maison Corabœuf**
Installée depuis 35 ans à Vihiers, la ferme de la Maison Corabœuf, producteur de foie gras, éleveur, paysan et cuisinier en famille, est dédiée à l'élevage de canards dès l'âge d'un jour, avec une alimentation principalement à base des céréales de l'exploitation et un gavage traditionnel aux maïs en grain entier. Le foie gras et les conserves fermières sont ensuite préparés selon des recettes familiales. À l'approche des fêtes, n'attendez pas le dernier moment pour commander vos foies gras (cru ou cuit préparé, sur commande), magrets frais, rillettes 100 % canard, confits, plats mijotés maison, paniers gourmands, etc.
Durant le confinement, la Maison Corabœuf a l'autorisation de rester ouverte et accueille les clients dans sa boutique à la ferme, dans le respect des règles sanitaires, du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 et le dimanche de 14 h à 18 h 30. Dégustation tous les samedis et dimanches de décembre (sous réserve de décision préfectorale). Prévenez de votre passage.

**Infos et commandes :**

Ferme La Télachère à Vihiers
Lys-Haut-Layon
Click & collect drive** :
commandes au 02 41 75 82 39
ou coraboeuf.mm@wanadoo.fr
ou www.maison-coraboeuf.fr
ou www.locavor.fr/Cholet
vente en ligne de produits en circuit court,
commande avant le jeudi soir
et retrait tous les samedis matin

**> Le domaine de la Fée du Lys** poursuit son activité. Pour le retrait au domaine, contact au 02 41 59 67 58 ou domainedelafeedulys@hotmail.com pour passer commande et informer de la date de votre passage. N'oubliez pas de vous munir de votre attestation de déplacement en cochant « pour achats de première nécessité ».
Pour les livraisons à domicile (les lundis, mercredis et vendredis et tous les soirs de la semaine), privilégier le règlement par virement, carte bancaire ou préparer votre chèque ou vos espèces dans une enveloppe. Il est possible de nous prévenir du lieu où déposer votre vin si vous ne souhaitez aucun contact. Les livraisons sont gratuites.

**Infos et commandes :**

Domaine de La Fée du Lys
à Tigné, Lys-Haut-Layon
Tél. : 02 41 59 67 58
www.domainedelafeedulys@hotmail.com

## Au May-sur-Èvre

**> Atlante Meteyer**
Maraîcher en agriculture biologique au May-sur-Èvre, depuis le début de l'année, Atlante Meteyer propose une gamme de légumes diversifiée en vente à la ferme, tous les vendredis de 16 h à 19 h 30.
Il est également présent sur les marchés le mercredi matin au May-sur-Èvre, et à Saint-Léger-sous-Cholet le dimanche matin.

**Infos et commandes :**

Atlante Meteyer
LD La Source au May-sur-Èvre
Tél. : 06 65 02 51 24
p.gazatm@hotmail.fr
Facebook : maylegumesbioalasource/

# AdC - Une carte interactive pour soutenir le commerce de proximité

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire, en partenariat avec l'UMIH, les principaux opérateurs touristiques et les Vitrines d'Anjou, met à disposition des commerçants une carte interactive ayant pour objectifs de renforcer leur visibilité et de faire connaître leurs services de click & collect**, vente à emporter, livraison à domicile ou tout simplement leurs horaires d'ouverture.
Cet outil permet aux clients en quelques clics de trouver facilement l'ensemble des services à proximité de leur domicile par catégorie et par secteur. Chaque commerce est présenté dans une fiche spécifique incluant la date de mise à jour de la fiche, une photo ou un visuel du commerce, l'adresse, la géolocalisation, les horaires et des informations complémentaires le cas échéant. À ce jour, plus de 200 commerces sont déjà enregistrés sur la plateforme.

***> Commerçant pour vous inscrire : outils.ccimp.com/geolocal-49/new***

***> Consommateurs pour trouver votre commerce de proximité : outils.ccimp.com/geolocal-49***

**** drive : service au volant***
***** click & collect : commande et retrait***

*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

# AdC - Confinement : les restaurateurs adaptent leur activité

Shutterstock

## À Cholet

### > Brasserie l'Effervescence

La brasserie fait de la vente à emporter du mardi au samedi, de 11 h 30 à 14 h 30 et de 18 h 30 à 21 h.
La carte est mise à jour régulièrement (apéritifs à partager, viandes, burgers, bagels, spécialités, poissons, desserts).
De plus, le restaurant propose, chaque midi, un plat du jour à 9,50 €.

**Infos :**

Brasserie L'Effervescence
139 rue Nationale à Cholet
Tél. : 02 41 65 28 04
Facebook : Brasserie L'Effervescence
Présent sur la plateforme Ubereats

### > Crêperie Au Roy d'Ys

Crêpes et pizzas à emporter

**Infos :**

Crêperie Au Roy d'Ys
53 rue Saint-Pierre à Cholet
Tél. : 02 41 62 55 93

### > Le Grain de Folie's et Ronan Traiteur

Le Grain de Folie's et Ronan Traiteur mettent tout en œuvre pour adapter leur activité en fournissant tous les jours des repas à emporter ou en livraison. Barquette froide ou micro-ondable, plateaux-repas, burgers, formules, etc.
Une remise de 10 % est accordée à tout le personnel soignant.

**Infos :**

Restaurant-Traiteur Le Grain de Folie's
79 avenue du Maréchal Leclerc à Cholet
Facebook :
Restaurant Le Grain de Folie's - Cholet

Afin de recevoir chaque jour le plat et le dessert du jour en livraison le lendemain, vous pouvez vous inscrire par courriel ou SMS à :
contact@ronantraiteur.com
ou au 07 84 31 64 08

### > Le Jon'Sar

Du lundi au vendredi, le Jon'Sar propose des petits-déjeuners et des plats à emporter (plateau-repas froid, plateau-repas avec poisson, plateau-repas avec viande, sandwich chaud ou froid et boisson). Les sanitaires restent aussi ouverts pour les routiers.
Les colis petit-déjeuner et repas sont à commander par téléphone ou à venir chercher directement sur place sans pré-commande.
David Charuault et son équipe s'adaptent à toutes demandes et restent ouverts de 18 h à 21 h 30 et jusqu'à 10 h le matin pour servir les conducteurs routiers.

**Infos :**

Le Jon'Sar
Boulevard du Cormier à Cholet
Tél. : 02 41 55 89 31
jon-sar49@orange.fr
Ouvert du lundi matin au vendredi, 15 h (ouverture à 7 h le lundi et à 6 h du mardi au vendredi)

### > Bistrot de la Gare

Le restaurant propose la carte à emporter les midis du lundi au samedi (à commander avant 10 h 30), les soirs du mercredi au samedi (à commander avant 18 h), des plateaux-repas (les midis du lundi au samedi uniquement), des week-ends burgers (du vendredi soir au samedi soir, à commander avant 18 h).
Pas de commande à emporter le dimanche.

**Infos :**

Bistrot de la Gare
15 place du 77e Régiment d'Infanterie à Cholet
Tél. : 02 41 71 29 60
contact@bistrotdelagare.fr
Commandes par téléphone ou en ligne :
www.bistrotdelagare.fr

### > Bistrot Mail Cuisine

(anciennement Le Cristal)
Philippe Bossard propose une carte de plats à emporter (plats du jour, burgers, sandwiches, salades et desserts) du lundi au samedi. Il suffit de réserver par téléphone à partir de 10 h et de venir chercher les plats entre 11 h 30 et 14 h 30 et de 17 h à 20 h. Tous les plats sont confectionnés sur place avec un maximum de produits locaux (les buns des burgers et le pain viennent de la boulangerie Les Délices de Charlotte, les viandes de la boucherie Leroux, dont le bœuf, de La Vallée Verte à Saint-Christophe-du-Bois, les légumes proviennent de La Poitevinière, etc.)

**Infos :**

Bistrot Mail Cuisine
2 rue Saint Martin à Cholet
Tél. : 09 83 26 13 80 ou 06 22 07 35 07

## À Saint-Paul-du-Bois

### > Hôtel-bar-restaurant L'Entracte

Pizzas à emporter (sept choix possibles) du lundi au vendredi et un plat à thème (différent chaque semaine) à emporter le vendredi sur réservation.
Retrait des commandes de 17 h 30 à 21 h

**Infos :**

L'Entracte
2 rue du Moulin à Saint-Paul-du-Bois
Tél. : 02 41 85 91 80
ou l.entracte.fabien@gmail.com
Facebook : lentractesaintpauldubois

*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

# AdC - Confinement : les commerçants adaptent leur activité

**> L'Autre Faubourg**

• Casa : Click & Collect**. Retraits des produits les mardis et samedis de 14 h à 18 h
• Cultura : Click & Collect** de 9 h à 19 h, du lundi au samedi
• Darty : ouvert de 10 h à 19 h 30
• Décathlon : Click & Collec**t + rayon cycle et atelier ouvert de 9 h 30 à 18 h 30, du lundi au samedi
• Easy Cash : Click & Collect** de 10 h à 12 h 45, lundi, mardi, jeudi et vendredi
• Écouter et Voir : magasin ouvert sur rendez-vous
• Faubourg Café et la Bo'd'gars : plats à emporter sur commande directement au restaurant ou au 02 41 46 54 07 (avant 14 h, du lundi au vendredi), avec livraison possible
• Intersport : Click & Collect** + rayon cycle et atelier ouvert de 9 h à 19 h, du lundi au samedi
• Ioburo : ouvert de 10 h à 18 h 30, du lundi au samedi
• Kiabi : Click & Collect** de 9 h à 18 h, du lundi au samedi
• KLO : ouvert de 9 h à 19 h 30, du lundi au dimanche
• La Foir'Fouille : Click & Collect** de 10 h à 19 h, du lundi au samedi

• Maxitoys : Click & Collect** de 10 h à 19 h 30, du lundi au samedi
• Maxizoo : ouvert de 10 h à 19 h 30, du lundi au samedi
• Optical Center : ouvert de 10 h à 19 h 30, du lundi au samedi
• Show Viennois : ouvert pour le service du midi
• Notting Hill : commandez au 02 41 75 74 96 ou nottinghillshop@gmail.com ou message privé sur Facebook

Infos et commandes :
L'Autre Faubourg au 02 41 29 35 10

## À Cholet

**> Arnaud Guillé, artisan joaillier**

La boutique est fermée mais l'atelier reste actif ! Continuez votre shopping pour les fêtes de fin d'année, en retrouvant sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) une grande partie des vitrines.
L'atelier est toujours présent pour répondre à vos demandes de créations personnalisées.

Infos et commandes :
ag.bijouterie@yahoo.fr
Tél. : 02 41 56 82 32
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

**> Cordonnerie Atelier M.**

Vous pouvez prendre rendez-vous pour déposer ou récupérer vos réparations, faire des duplications de clés, acheter des produits d'entretien pour le cuir ou de la maroquinerie…
Il est aussi possible de sonner à la porte de l'atelier, Manuela Pohardy vous recevra en respectant toutes les mesures sanitaires.

Infos et commandes :
Cordonnerie Atelier M.
56 boulevard du Maréchal Joffre à Cholet
Tél. : 02 41 55 72 81

**> Magasin Jouteau – Ambiance et Styles**

Le magasin Jouteau – Ambiance et Styles, spécialiste en arts de la table, culinaire, décoration, meubles, linge de maison, cadeaux… a mis en place plusieurs possibilités pour passer commande.

Infos et commandes :
SARL Jouteau
26 avenue de La Tessoualle à Cholet
Service Click and Collect** :
https://ambianceetstyles.com/magasins/ambiance-styles-jouteau.15
Tél. : 02 41 65 21 04
du mardi au samedi,
de 10 h à 12 h 15 et de 14 h à 19 h
jouteau@wanadoo.fr
Facebook et Instagram :
JouteauAmbianceetStylesCholet
Visio et prise de rendez-vous possibles.
Les commandes sont à retirer en magasin sur rendez-vous ou en livraison à Cholet et très proche couronne.

**> Mercerie Christine**

Vente de fils, boutons, élastiques, coupons de tissu et tous autres articles de mercerie.
Possibilité de passer commande avec livraison à Cholet ou envoi postal hors Cholet

Infos et commandes :
Christine Pavageau
Tél. : 06 86 77 67 48
christine.pavageau@orange.fr

**> Commerçants en balade**

Quatre commerçants indépendants des métiers de bouche (la poissonnerie La Marée, la boucherie Augereau La Tessoualle, la crémerie Beneteau et le restaurateur L'Ourdissoir), soucieux de continuer à servir la population choletaise au mieux, se sont associés pour proposer un service gratuit et des produits de qualité. Le restaurant L'Ourdissoir propose un menu par semaine à emporter et à retirer au drive*.
Ayant adhéré au site local fresh op, les produits sont en vente au même prix que dans leurs points de vente, le service est gratuit pour tous, et la livraison est gratuite sur demande pour les personnes âgées, les personnels soignants ou les personnes ne pouvant se déplacer.

Infos et commandes :
www.commercantsenbalade.com
Tél. : 06 80 46 19 47
Facebook : Commerçants en balade
www.commercantsenbalade.com
Commandes (passées au plus tard le jeudi) à retirer tous les vendredis de 17 h à 19 h, sur le parking du Magasin Jouteau Ambiance et Styles,
26 avenue de La Tessoualle à Cholet

**> Boutique de lingerie Alexandre Dubas**

La boutique de lingerie Alexandre Dubas a mis en place un service de livraison gratuite à domicile et un service de retrait en magasin.
Le tout sur rendez-vous et dans le plus strict respect des gestes barrières.
Les nouveautés sont à retrouver sur la page Facebook du magasin. Des appels en visio sont possibles pour présenter les articles et les clientes peuvent appeler pour commander.

Infos et commandes :
112 bis rue Nationale à Cholet
Tél. : 02 41 58 23 12
Facebook : Lingerie Alexandre Dubas Cholet

**> Savonnerie Gonnord**

La savonnerie Gonnord propose un service Click & Collect**, des commandes par téléphone et des livraisons à domicile.

Infos et commandes :
Savonnerie Gonnord
18 rue de la Caillère à Cholet
Tél. : 02 41 58 53 71
www.savonnerie-gonnord.fr

**** drive : service au volant - ** click & collect : commande et retrait***

*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

# AdC - Confinement : les commerçants adaptent leur activité (suite)

### > L'instant Nature

La boutique propose des cosmétiques français et bio, solides et en vrac, produits ménagers naturels, bougies et diffuseurs naturels et végan.
Pendant le confinement une permanence est tenue de 9 h à 13 h, du lundi au samedi. Les clients peuvent passer commande et venir la chercher sur ces créneaux horaires ou se faire livrer à domicile.

**Infos et commandes :**

L'instant Nature
114 rue Nationale à Cholet
Tél. : 02 41 49 93 62
linstantnature.cholet@gmail.com
Linstantnature-boutique.fr
Facebook et Instagram :
L'instant Nature Cholet

### > Le Caféier

Le Caféier, artisan torréfacteur café et thé, propose de commander en ligne et retirer en boutique. Des envois postaux sont également possibles dans toute la France (port gratuit à partir de 50 €).

**Infos et commandes :**

Le Caféier
> Boutique Arcades Rougé :
du mardi au samedi, de 10 h à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 30
Tél. : 09 62 51 47 80
> Comptoir des Halles :
du mardi au samedi, de 8 h à 13 h
www.lecafeier.fr
Facebook : le cafeier
Instagram : lecafeiercholet

### > Commerçants et artisans des Halles de Cholet

À partir de ce mercredi 18 novembre, un drive* est mis en place par les commerçants et artisans des Halles de Cholet. Deux fois par semaine, les clients peuvent récupérer leurs commandes les mercredis et vendredis, de 17 h à 19 h.

**Infos et commandes :**

www.leshallesdecholet.fr

### > Les secrets d'Émilie

Lingerie de jour et nuit pour femmes et hommes de la taille S à 4XL (selon les modèles), chaussettes, peluches bouillottes, chaussons, culottes menstruelles, etc. Livraison offerte à Cholet et ses alentours ou commande à récupérer sur rendez-vous à la cordonnerie du Puits de l'Aire à Cholet, du mardi au samedi.

**Infos et commandes :**

Tél. : 06 26 07 56 12
emilieplessisraveleau@gmail.com
Facebook : Les-Secrets-dEmilie

## À Toutlemonde

### > Les Savons de Toutlemonde

L'entreprise artisanale Les Savons de Toutlemonde fabrique ses savons à la main selon la méthode traditionnelle de saponification à froid, ce qui en fait un produit unique. Les savons sont réalisés à partir d'ingrédients certifiés bio, pour le bien-être de votre peau. La gamme Les Savons de Toutlemonde compte sept savons. Anthony Carneiro propose actuellement la livraison à domicile. Il vous suffit de choisir vos produits sur le site www.lessavonsdetoutlemonde.fr et de passer commande par mail ou par téléphone. Les Savons de Toutlemonde sont également disponibles via les « paniers » petits producteurs, les magasins en vrac et les magasins bio.

**Infos et commandes :**

Anthony Carneiro, artisan savonnier
33 avenue du Trézon à Toutlemonde
Tél. : 06 03 36 19 89
mail@lessavonsdetoutlemonde.fr

## À La Tessoualle

### > Un instant pour soi

Ouverture prévue le lundi 7 décembre (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire). Centre de beauté et de bien-être centré sur les soins du visage et du corps, modelages enfants et minceur manuelle. En attendant l'ouverture, les clients peuvent prendre rendez-vous et si l'ouverture de l'institut ne peut avoir lieu à la date prévue, acheter des produits et bons cadeaux en ligne.

**Infos et commandes :**

Un instant pour soi
32 avenue Georges Clemenceau
à La Tessoualle
Tél. : 06 09 71 52 16
instantpoursoi.latessoualle@gmail.com
https://app.flexybeauty.com/
instant-pour-soi-4
Facebook et Instagram : Instant pour soi

## À Lys-Haut-Layon

### > Mélo retouche&création

Mercerie, tissus, laine, vêtements de nuit (pyjamas), sous-vêtements, chaussettes. Possibilité de déposer les retouches. Création de vêtements et accessoires homme, femme et enfant. Masques tissu adulte et enfant.
Livraison et envoi possibles ou click & collect**

**Infos et commandes :**

Mélo retouche&creation
39 place Charles de Gaulle
à Vihiers/Lys-Haut-Layon
Tél. : 02 41 56 71 97
ou 07 61 41 32 22
Facebook : Meloretouchecreation

### > Institut Morgane Vihiers

Commander ses produits sur www.institutdebeaute-morgane-vihiers.com
Choisir « retrait sur place » dans mode de livraison (gratuit).
Fixer un RDV avec Morgane.
Retirer sa commande à l'entrée de l'institut en respectant les gestes barrières.
Ne pas oublier son attestation de déplacement en cochant la case n° 2 « retrait de livraison ».
En cas d'impossibilité pour se déplacer, choisir livraison Colissimo.

**Infos et commandes :**

Institut Morgane Vihiers
5 rue du Comte Hector
à Vihiers/Lys-Haut-Layon
Tél. : 02 41 56 15 25
morgane.s.t.tik@gmail.com
Facebook : Institut Morgane vihiers

## À Saint-Christophe-du-Bois

### > La Cave du Rêve, caviste

La Cave du Rêve propose de commander vos cadeaux de Noël (paniers gourmands selon vos goûts et votre budget, vins, whiskys, rhums, bières, sans alcool, épicerie sucrée et salée, etc.).

**Infos et commandes :**

auvindefrance.stchristophe@orange.fr
Tél. : 02 41 56 47 55
Facebook : Cave du Rêve
Saint-Christophe-du-Bois
Commandes à retirer à la cave
62 rue de la Libération
à Saint-Christophe-du-Bois

### > Véro Maroquinerie

Vente de maroquinerie et accessoires : sacs à main cuir et synthétique, portefeuilles, ceintures, foulards, écharpes.
Possibilité de passer commande avec livraison à Cholet ou envoi postal hors Cholet.

**Infos et commandes :**

8 rue de la Promenade
à Saint-Christophe-du-Bois
Tél. : 06 10 64 51 71 - v.bnft@bbox.fr
Facebook : Vero maroquinerie

### > Le Paloma

Le bar-tabac-presse maintient l'ensemble des services postaux (envois et retraits de lettres et colis, retraits d'argent, etc.), ainsi que le service Mondial Relay. Le Paloma propose également des boissons chaudes et fraîches à emporter. Tous ces services sont accessibles du lundi au vendredi de 6 h 30 à 13 h et de 16 h à 19 h 30.

**Infos :**

Le Paloma
6 rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Christophe-du-Bois
Tél. : 02 41 71 52 70

**** drive : service au volant - ** click & collect : commande et retrait***



*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

EFS/Antoine Vincens de Tapol

# Faut-il donner son sang en période de Covid-19 ?

À l'heure du deuxième confinement, il est légitime de se poser des questions sur le don de sang dans un contexte d'accélération de l'épidémie de Coronavirus. Découvrez dans ce dossier un grand nombre d'informations clés qui vous permettront de continuer à donner votre sang en toute sérénité. Découvrez aussi où se situent les associations de l'Agglomération du Choletais qui œuvrent pour le don de sang.

# Donner son sang dans le contexte de la Covid-19

Vous cherchez un moyen de vous rendre utile durant cette période délicate et vous ne présentez pas de symptômes grippaux ? Faites un geste de solidarité et donnez votre sang !
Les dons de sang doivent se poursuivre car les malades ont toujours besoin de transfusion. 10 000 dons quotidiens sont nécessaires pour répondre aux besoins car les produits sanguins ont une durée de vie limitée : sept jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges.

Vous pouvez vous rendre en collecte, sauf si vous présentez des symptômes grippaux ou si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de Covid-19 au cours des 14 derniers jours.

## > Comment faire ?

Vous devez obligatoirement :
• présenter une pièce d'identité (si vous êtes déjà donneur et que vous avez votre carte de donneur, celle-ci suffit) à l'accueil de la collecte,
• respecter scrupuleusement les règles de distanciation physique ainsi que les gestes barrières,
• porter le masque qui vous sera fourni par l'EFS.

## > Quelles mesures de sécurité sont prises sur les lieux de collecte ?

L'EFS demande à son personnel et à tous les donneurs de bien respecter les gestes barrières, en particulier le lavage des mains, qui sont très efficaces pour limiter les risques de transmission du virus. Des mesures de distanciation sont mises en place sur les collectes (1m à 1,50 m entre chaque personne) et une gestion de flux est faite. Les personnels de collecte, les bénévoles et les donneurs sont équipés de masques.

## > Avant de vous déplacer, quelques conseils :

• faire le test en ligne sur : **dondesang.efs.sante.fr** pour vérifier votre aptitude au don,
• prendre un stylo et votre gourde si possible,
• penser à boire et à manger avant votre don,
• se munir de son attestation de déplacement dérogatoire « aide aux personnes vulnérables »,
• prendre rendez-vous pour limiter l'affluence et l'attente en collecte.

Prendre rendez-vous, c'est aussi une façon de programmer vos dons tout au long de la période de confinement avec un objectif : donner régulièrement et durablement :
https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

***Les lieux de collecte de sang sont considérés par les autorités de l'État comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables.***

# Le sang et ses composants

Tubes échantillon
EFS/Maxime Gautier

Respiration, nutrition, défense, régulation… Le sang joue un rôle essentiel dans de nombreuses fonctions vitales. C'est un tissu vivant composé de globules rouges, globules blancs et plaquettes, baignant dans un liquide appelé plasma.
Le sang, c'est la vie ! Pulsé par le cœur et circulant dans les vaisseaux à travers l'organisme, le sang oxygène, nourrit, nettoie et défend tous les tissus et les organes du corps.

### Des fonctions essentielles

Le sang transporte l'oxygène, les nutriments (sucre, sels minéraux, vitamines…) et les hormones indispensables à la vie de nos cellules. En retour, il évacue les déchets vers les organes d'élimination, comme les reins ou les poumons (pour le gaz carbonique).
Le sang joue également un rôle central dans la défense de l'organisme contre les agents pathogènes (bactéries, virus…). Et en cas de blessure, il assure lui-même la réparation de ses vaisseaux (processus de coagulation).
Le sang véhicule aussi des messagers chimiques – les hormones – essentiels à la régulation et au bon fonctionnement de l'organisme. Il contribue au maintien de la température corporelle et à la régulation de la chaleur dans l'ensemble du corps.

### Un tissu très organisé

Bien que liquide, le sang est un tissu très organisé. Il est composé d'un fluide salé, le plasma, dans lequel circulent trois types de cellules : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes. Pour un globule blanc, il y a environ 50 plaquettes et 1 000 globules rouges.
Aujourd'hui, il n'est pas encore possible de fabriquer du sang artificiel. En cas de perte de sang, il n'y a le plus souvent pas d'alternative à la transfusion.

#### • Globules rouges : les transporteurs de l'oxygène

Les globules rouges transportent l'oxygène des poumons vers les tissus et captent en retour le gaz carbonique afin de l'évacuer lors de l'expiration. Ce sont les cellules les plus nombreuses dans le plasma : de l'ordre de cinq millions par mm³ de sang.
Également appelées érythrocytes ou hématies, ces cellules contiennent une protéine, l'hémoglobine, capable de fixer l'oxygène et qui donne au sang sa couleur rouge. Leur membrane est hérissée de protéines, les antigènes, qui déterminent l'appartenance aux différents groupes sanguins.
Un manque de globules rouges – on parle alors d'anémie – entraîne une forte fatigue. La transfusion de globules rouges peut être nécessaire lors d'une grave anémie ou d'une forte hémorragie.

#### • Globules blancs : les spécialistes de la défense immunitaire

Les globules blancs (ou leucocytes) jouent un rôle capital dans la défense de l'organisme contre les agressions extérieures (bactéries, virus, parasites…). On en dénombre entre 4 000 et 10 000 par mm³ de sang.
Lorsqu'un agent pathogène envahit l'organisme, certains globules blancs le détectent et forment contre lui des anticorps spécifiques. À la suite d'un don de sang, les globules blancs sont filtrés : on parle alors de déleucocytation. En effet, ceux-ci pourraient entraîner des effets indésirables chez le receveur (allo-immunisation anti-HLA, réaction de frissons-hyperthermie…)

#### • Plaquettes : guérir les blessures et les hémorragies

Les plaquettes permettent d'arrêter les saignements, de prévenir ou de stopper les hémorragies. On en compte de 150 000 à 400 000 par mm³ de sang.
En cas de rupture de la paroi d'un vaisseau, ces minuscules cellules se collent dessus et colmatent la brèche. Ensuite, différentes protéines du plasma vont renforcer ce « bouchon » grâce au processus de coagulation.
La leucémie ou un traitement par chimiothérapie peuvent entraîner un déficit en plaquettes. La transfusion de plaquettes peut également être nécessaire lors de certaines interventions chirurgicales lourdes.

## Des questions ? Des réponses !

**• Puis-je donner avant mes 18 ans ?**

Non, l'âge minimum pour donner son sang est 18 ans.

**• Jusqu'à quel âge puis-je donner ?**

La limite d'âge pour donner son sang est de 70 ans révolus. Après 60 ans, le premier don est cependant soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS.
Après 65 ans, seul le don de sang est autorisé et après avis du médecin.

**• Puis-je donner si je pèse 45 kg ?**

Il est nécessaire de peser plus de 50 kg pour donner son sang. Ce poids minimum garantit la sécurité du donneur et la qualité du produit sanguin transfusé au malade.

### • Le coronavirus est-il présent dans le sang ?

À ce stade des connaissances, le virus n'est présent dans le sang qu'en cas de symptômes sévères de la maladie, mais aucun don n'est autorisé en cas de symptômes.

### • Existe-t-il un risque de contracter cette infection suite à une transfusion et les dons de sang sont-ils testés pour dépister le virus covid-19 ?

Le SARS-CoV-2, virus responsable de la Covid-19, est un virus respiratoire, qui se transmet par les voies respiratoires et non par le sang, selon l'état actuel des connaissances scientifiques.
Malgré les centaines de milliers de transfusions réalisées chaque jour dans le monde, aucun cas de transmission transfusionnelle n'a été rapporté depuis le début de cette épidémie.
L'Établissement Français du Sang (EFS) ne dépiste pas ce virus dans les dons de sang. D'ailleurs, aucun pays au monde n'a mis en place de mesure de dépistage systématique.
Par ailleurs, le diagnostic de ce virus passe par un écouvillonnage nasal et non par le sang, puisqu'il n'y a pas de virémie (présence du virus dans le sang) sauf pour des cas présentant des symptômes sévères.

### • Peut-on donner son sang si on a des symptômes grippaux ou de la Covid-19 ?

Vous devez attendre 28 jours après l'arrêt des symptômes pour vous présenter en collecte.
Ce délai est le même pour donner votre sang après avoir été guéri de la Covid-19.

### • Est-il possible de donner son sang en cas de contact avec une personne présentant des symptômes grippaux ?

Non, en cas de contact étroit avec un cas confirmé ou probable, sans moyens de protection adéquats, il faut attendre 14 jours pour donner votre sang.

### • La transfusion sanguine pourrait-elle aider les malades à guérir ?

Plusieurs essais cliniques sont en cours en ce moment. L'EFS participe notamment à l'étude clinique Coviplasm visant à tester l'efficacité de la transfusion de plasma de patients guéris à des malades de la Covid-19.
Par ailleurs, certains patients en réanimation peuvent avoir besoin de transfusions de globules rouges, plaquettes ou plasma.

### • Puis-je donner mon sang même si le site de collecte se trouve à plusieurs kilomètres de chez moi ?

L'EFS n'encourage pas les donneurs à parcourir de longues distances ou à prendre les transports en commun pour se rendre en collecte : privilégiez les collectes à proximité de votre domicile (retrouvez les coordonnées des associations locales de don de sang en page 14).

### • Est-ce que les délais entre chaque don ont été raccourcis ?

Les délais restent inchangés pour la sécurité du donneur. Il faut attendre huit semaines entre deux dons de sang.

### Le saviez-vous ?

**> Pour un adulte, le volume de sang est en moyenne de cinq litres.**
**> Le sang parcourt près de 100 000 km par jour à travers le réseau de vaisseaux.**
**> Le réseau des vaisseaux sanguins s'étend sur 200 km.**

## Le parcours de la poche de sang

**Une fois prélevé, le sang n'est jamais transfusé directement à un patient. Il suit un parcours extrêmement balisé, en quatre étapes, qui le conduit en toute sécurité du donneur au receveur.**

### 1/ Le prélèvement

Chaque candidat au don remplit un questionnaire concernant notamment son état de santé, son mode de vie et ses antécédents. Il est ensuite reçu par un médecin ou un infirmier de l'EFS qui détermine son aptitude au don. Le prélèvement est ensuite effectué par un(e) infirmier(e) habilité(e).

### 2/ La préparation

La poche prélevée est filtrée (on enlève les globules blancs) puis centrifugée pour en séparer les composants (globules rouges, plasma et plaquettes issus d'un don de sang total). En effet, on ne transfuse jamais au malade du sang total mais uniquement le composant dont il a besoin.

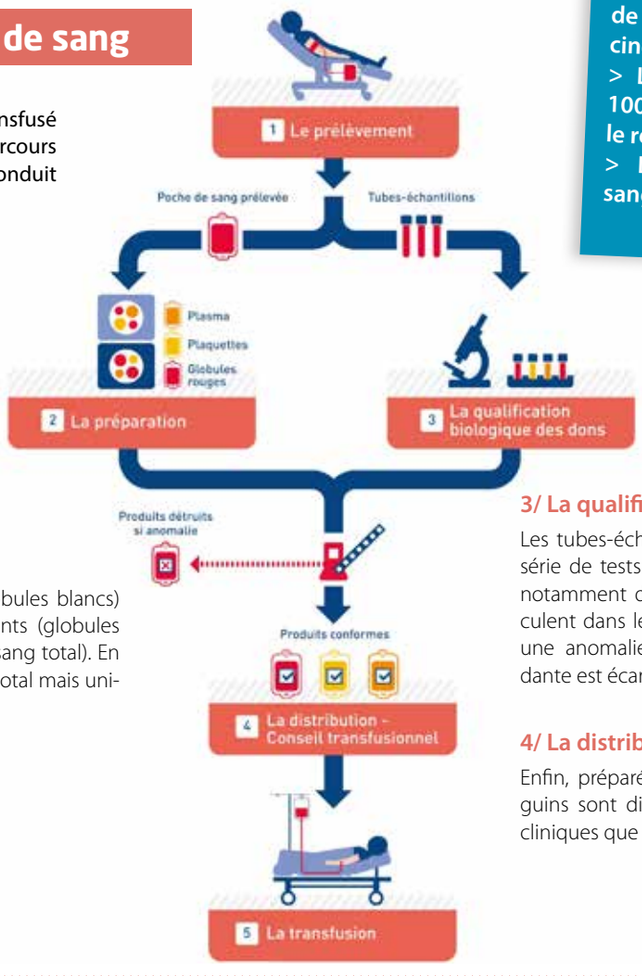


### 3/ La qualification biologique des dons

Les tubes-échantillons recueillis subissent une série de tests biologiques, en vue de dépister notamment des virus et des bactéries qui circulent dans le sang. Si les résultats présentent une anomalie, la poche de sang correspondante est écartée et le donneur averti.

### 4/ La distribution

Enfin, préparés et qualifiés, les produits sanguins sont distribués aux 1 500 hôpitaux et cliniques que l'EFS approvisionne.

EFS/Antoine Vincens de Tapol

## Ambassadeur : parler du don de sang autour de soi

Face aux besoins en produits sanguins, vous pouvez donner votre sang régulièrement mais aussi promouvoir cet acte bénévole et généreux, auprès de votre entourage ou dans votre entreprise.

## Partager son expérience de donneur

Vous n'y avez peut-être jamais pensé mais partager ses connaissances ou son expérience avec ses proches, ses amis, constitue certainement le meilleur moyen de recruter de nouveaux donneurs. Pour cela, pas besoin de grands discours ! Des explications simples et concrètes sur le don de sang et ses bénéfices constituent le meilleur moyen de sensibiliser votre entourage !

## Les prochaines collectes

D.R.

Dans le contexte sanitaire actuel, avant de vous rendre à une collecte, il est conseillé de prendre rendez-vous sur : **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**.
Pour trouver la collecte la plus proche de vous, visitez aussi la page « Où donner » sur : **dondesang.efs.sante.fr**. Voici les prochaines collectes d'ores et déjà annoncées :

**> Cholet**
Samedi 28 novembre et samedi 23 janvier de 8 h 15 à 12 h 15
Salle des sports Mocrat, avenue Mocrat

**> Maulévrier**
Vendredi 4 décembre de 16 h à 19 h 30
Salle des Fêtes, place de la Mairie

**> Montilliers**
Vendredi 18 décembre de 16 h à 19 h 30
Maison Commune des Loisirs « Le Lys »,
12 rue des Chailloux

**> La Séguinière**
Mardi 22 décembre de 16 h 30 à 19 h 30
Salle des Fêtes-restaurant scolaire, place Grignion de Montfort

**> Saint-Léger-sous-Cholet**
Mardi 5 janvier de 16 h 30 à 19 h 30
Salle de la Prairie, rue de la Vendée

**> Bégrolles-en-Mauges**
Mardi 12 janvier de 16 h 30 à 19 h30
Salle La Familiale, rue des Sports

**> Nuaillé**
Mercredi 13 janvier de 16 h 30 à 19 h 30
Chemin de la Seigneurie, domaine de la Seigneurie

**> Le Puy-Saint-Bonnet**
Jeudi 14 janvier de 16 h 30 à 19 h 30
Salle des Fêtes-Espace convivial, rue Victor Ménard

## Rejoignez une association !

Le don de sang mobilise chaque année en France plus d'1,6 million de donneurs mais aussi des milliers de bénévoles qui n'hésitent pas à s'investir sur le terrain au sein d'une association. Voici les coordonnées des associations locales de don de sang qui se font le relais sur le territoire de l'Agglomération du Choletais :

**> Bégrolles-en-Mauges**
Comité d'animation Bégrollais
(en partenariat avec la Municipalité)
11 rue d'Anjou à Bégrolles-en-Mauges
Catherine Papin, adjointe aux Affaires sociales
cpapin.begrolles@gmail.com

**> Cholet**
Association du Don de Sang Bénévole
Marie-Noëlle Chasseriau au 06 95 27 36 63
adsbcholet@free.fr

**> Le May-sur-Èvre**
CCAS du May-sur-Èvre
1 rue Saint-Michel
Marie-Noëlle Jobard, adjointe aux Affaires sociales,
Tél. : 02 41 63 80 20 - mairie@lemaysurevre.com

**> La Romagne**
Asso Multi act'enfance
Jean-Yves Guiton au 02 41 56 73 72

**> Chanteloup-les-Bois/Nuaillé/Vezins/Trémentines**
Regroupement de plusieurs communes
René Testard, 6 rue Grande Fontaine
à Chanteloup-les-Bois
Tél. : 02 41 64 43 92 - rene.testard@orange.fr

**> La Séguinière**
Marie Peltier, adjointe aux Affaires sociales et CCAS ou Stéphanie Feufeu, conseillère municipale
au 02 41 56 90 53

**> Le Puy-Saint-Bonnet**
Association Alvéole
Sylvain Loiseau, 28 rue Jeanne d'Arc
Tél. : 06 76 94 78 37 - loiseau.sylvain@hotmail.fr

**> Tigné, La Fosse de Tigné, Tancoigné**
• Collectes à Tigné
Loïc Socheleau au 02 41 59 41 51
loic.socheleau@wanadoo.fr

**> La Tessoualle**
Christian Bazin au 02 41 58 50 43

**> Vihiers, Le Voide, Trémont, Les Cerqueux-sous-Passavant, Nueil-sur-Layon, Saint-Hilaire-du-Bois, Saint-Paul-du-Bois, Cléré-sur-Layon, Coron, Somloire, Montilliers**
• Collectes à Vihiers et Montilliers
Evelyne Petour au 02 41 59 59 43
ou 06 37 43 05 91
dondesang-vihiersois@orange.fr

**> Saint-Christophe-du-Bois**
Philippe Maillot au 02 41 70 84 55
famillemaillot2@orange.fr

**> Saint-Léger-sous-Cholet**
Association Activités Adultes
10 allée des Frênes à Saint-Léger-sous-Cholet
Maryvonne Potiron au 07 77 32 10 88
maurice.potiron@sfr.fr

**> Yzernay**
Association Familles Rurales
Thierry Billon au 02 41 29 19 85
billonthierry@sfr.fr

**> Maulévrier**
Association Loisirs et Culture
Martine Coutand
Tél. : 02 41 64 06 34
martine.coutand@sfr.fr

# MOTS CROISÉS - ***Allées et avenues*** *par Joco L. C.*

Shutterstock

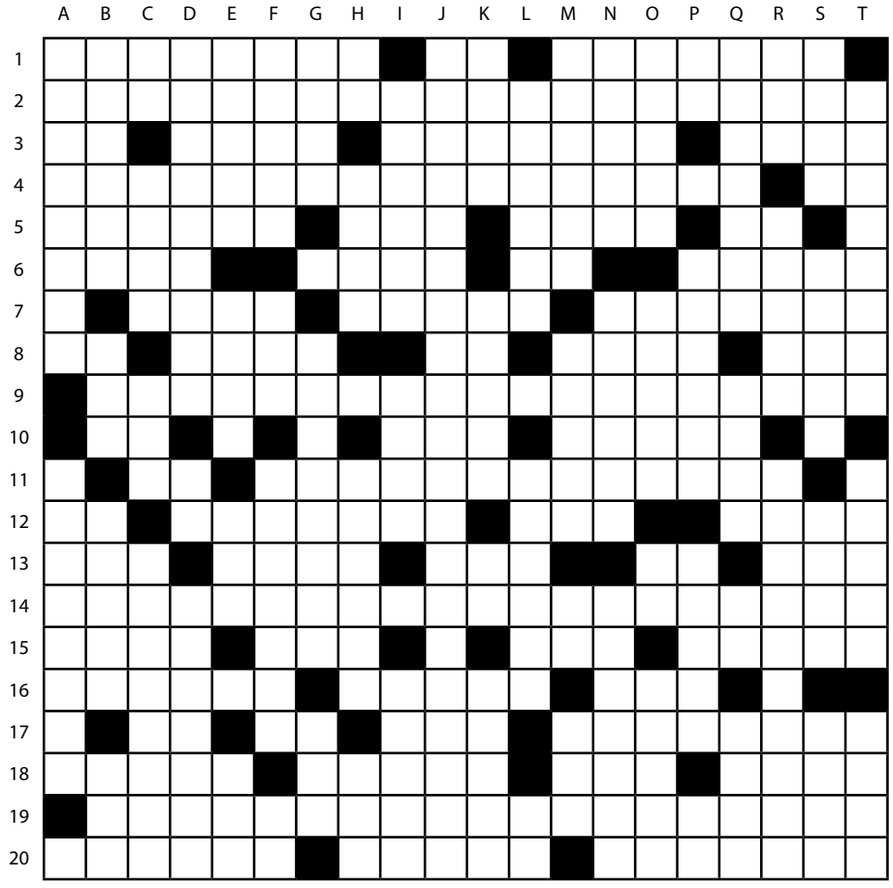

**Horizontalement :**

**1.** Sûr qu'ils connaissent la musique - Bouts de bismuth - Vêtements orientaux – **2.** Font ceinture (2 mots) – **3.** En pleine erre - Roumi - Conforter - Coule au Congo – **4.** Raccourcis (3 mots) - Philosophe allemand (initiales) – **5.** Échassiers - Enlève - Hutte noire - Moitié de marotte – **6.** Son fils ramena la toison d'or - Un fondateur de l'O.N.U. - Suit le docteur, pas le médecin - Dessoûlai – **7.** Affecté - Virils - Perte d'une syllabe finale – **8.** phonétiqu[t] : Émotter - Noix - L'erbium - Sulfate double - Souverain renversé – **9.** Entre La Madeleine et Bastille (3 mots) – **10.** Entre single et album - Mont crétois - Excepté – **11.** Conifère - Des panneaux à respecter – **12.** Crack - Des voies se croisent à son passage (2 mots) - Habillé (bien) - L'amie de son mec – **13.** Abréviation courtoise - Ses tripes restent de mode - Nec plus ultra - Jeu de stratégie - Dieu germain – **14.** Trafic prohibé (2 mots) – **15.** Prêter l'oreille - Grande quand elle est principale - Élève aspirant (initiales) - Plante purgative – **16.** Arbuste - Arrêts impératifs - de d. à g. : On s'embrasse dessous à l'an neuf – **17.** Abréviation routière - Entre 3 et 4 - Patrie d'Abraham - Opération de teinturerie – **18.** Sagums gaulois - Riche - Le dernier des Napoléon - Tâché à l'envers – **19.** Petit cadeau pour attirer le chaland (2 mots) – **20.** Des zones réglementées - Vieux Jules - Entrelacée

**Verticalement :**

**A.** Promeneur - Empruntés par le précédent (2 mots) – **B.** Versées en gage - De voûte ou des champs - Germe pathogène désordonné - Fatigué et bouleversé – **C.** Visiteur créé par Steven Spielberg - Cupidon grec - Façon de se garer (en) - Toujours à droite en France – **D.** Tanças - Note - Manœuvre à reculons – **E.** Doit suivre sa voie - Son grain se fait brasser - Compris mais sans I.L.S. - Patronne en abrégé – **F.** Rognons - Charpente maritime - de b. en h. : Exécutais à la perfection - Cité bretonne engloutie – **G.** Tentas - Lieu d'aisances pour chien-chien à sa mémère - Fille d'harmonie – **H.** Tête de sportif - Palmier - Gracieuses d'antan - Le parti de Nelson Mandela – **I.** Détérioré de bas en haut - Soupa - Gronde – **J.** Raccordements (3 mots) – **K.** Passé récent - de b. en h. : Vieille - Informateur anonyme - Suivi de donna c'est une diva – **L.** Souvent payantes au parking - Blasphématoires - Le centre du Gers – **M.** Avec modération en charivaris - Également - Cuvette soudanaise - Un d'outre-Rhin – **N.** Ventés - Associas - Une petite Antille – **O.** Faux, c'est un traître - Empestent - La terre - de b. en h. : Bien velu – **P.** Demi-gavroche - Caravane - Perturbation violente - Signe de dédain – **Q.** Voie d'eau - Petit entêté - Début et fin de deal - Éveillés – **R.** Dépourvue d'habits - Crédit - Chaussées – **S.** Libre-service - A perdu pied depuis très longtemps - Appréciation - Routière pour véhicules en transit – **T.** De la gloire d'après Stanley Kubrick - Du Nord, de l'Est et de Lyon par exemple - Estonien

RÉPONSES EN PAGE 20

# AdC - 152e revue de la Société des sciences, lettres et arts : petite et grande histoire du Choletais

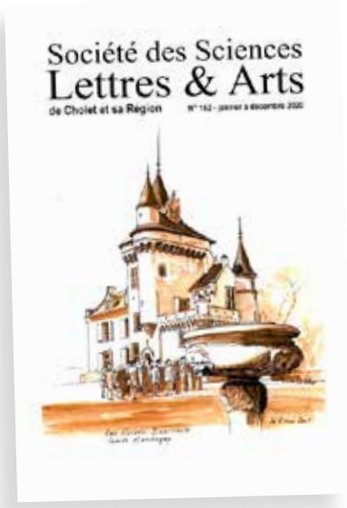


La revue n° 152 de la Société des Sciences, Lettres et Arts, portant sur l'année 2020, est sortie en octobre. De nombreuses histoires y sont à découvrir.

Depuis 1883, la Société des Sciences, Lettres et Arts (SLA) édite chaque année une revue. L'édition 2020 ne déroge pas à la règle et retrace les activités de l'association de l'année écoulée. Introduite par un édito à la signature de Scarlett Martin, sa présidente, son sommaire annonce des thématiques variées : Cholet à l'ombre de ses clochers, l'affaire Joseph Clémot à Chemillé, Eugène Bonnet, premier président de la CCI de Cholet, haches de pierres, âge de pierre, la région choletaise sous le trait de la plume d'Émile Sansépée, etc.

## Eugène Bonnet, premier président de la CCI de Cholet

Si de nombreuses histoires de cette revue sont passionnantes, c'est sur celle d'Eugène Bonnet (1829-1909), écrite par Laurent Cholet, que nous souhaitons nous attarder particulièrement. En voici différents passages.

*« Eugène Bonnet est né à Cholet le 29 janvier 1829. Il était le onzième et dernier enfant d'une famille d'industriels. La filature familiale se trouvait à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville. Avant sa naissance, en 1824, son père Mathurin-Joseph Bonnet, marié à Agathe Allion fait construire une filature de plus grande envergure sur le site de Gallard au Longeron. Elle a compté jusqu'à quatre cents employés, hommes, femmes et enfants, et fait passer la population de la commune, de neuf cent vingt et un habitants en 1821 à mille sept cent cinquante-trois en 1851.*

*De la jeunesse d'Eugène, on a retenu qu'il était féru de mathématiques et très bon violoniste. Il a fait de brillantes études au collège Saint-Stanislas de Nantes, puis au collège de Vaugirard à Paris. Souhaitant embrasser une carrière militaire, il prépare son entrée à Saint-Cyr. Mais le décès de son père en 1845 change la donne : à la demande de sa mère, il rejoint ses frères Mathurin et Benjamin pour perpétuer l'œuvre familiale. En 1860 à l'âge de trente et un ans il devient le seul dirigeant de la maison Bonnet-Allion. En 1870, il quitte Cholet pour habiter Le Longeron. Entre-temps, les trajets, à cheval, entre la ville, siège de ses affaires et l'usine, furent nombreux, au moins trois par semaine. (…)*

*Marié en 1857, il eut avec Françoise Bertin, née en 1835 à Varades, dix enfants : sept garçons et trois filles. À partir de 1866, il s'investira dans la vie locale en tant que maire du Longeron, pendant trente-huit ans, jusqu'en 1904, et aussi comme président de la société de secours mutuel pendant quarante-trois ans. (…)*

*En 1907, en raison de son âge, Eugène Bonnet quitta sa fonction de président (de la Chambre de Commerce, ndlr), et fut nommé président honoraire. Puis le 13 novembre 1909, cette figure familière du monde économique et de la vie choletaise, coiffée d'un canotier en été, d'un chapeau melon en hiver, celle d'un patriarche aussi, disparaissait à l'approche des 81 ans. Son épouse est décédée en 1919. Tous deux reposent au Longeron.*

*Après sa présidence à la Chambre de Commerce qui adopte, en 1960, le sigle C.C.I. (Chambre de Commerce et d'Industrie), onze présidents lui succéderont, à commencer par Eugène Brémond puis Raymond Pellaumail. En 2007, la Chambre fusionnera avec celle d'Angers et celle de Saumur pour devenir la C.C.I. de Maine-et-Loire. L'entreprise d'Eugène Bonnet a été reprise, en 1916, par la famille Mulliez, puis en 1998 par la famille de Monclos. Elle existe toujours sous l'intitulé Mulliez-Flory et emploi quelque cent cinquante personnes. Ses fils Joseph puis Maurice lui ont succédé, l'un après l'autre, comme maires du*

*Longeron jusqu'en 1943. Par ailleurs, sa villa abrite désormais la direction et les bureaux d'un lycée d'enseignement général de cinq cents élèves, celui de Champblanc au Longeron. Enfin, le nom d'une rue de Cholet, proche des actuels locaux d'enseignement de la C.C.I., à proximité de la route de Saint-Léger-sous-Cholet, et le nom d'une autre dans le bourg du Longeron, perpétuent son souvenir. »*

Le texte intégral, ainsi que de nombreuses autres histoires locales, sont à retrouver dans la revue de la SLA.

**Infos :**

Société des Sciences, Lettres et Arts
12 avenue du Maréchal Foch à Cholet
Tél. : 02 41 64 06 88
**Tarif :** 8 €

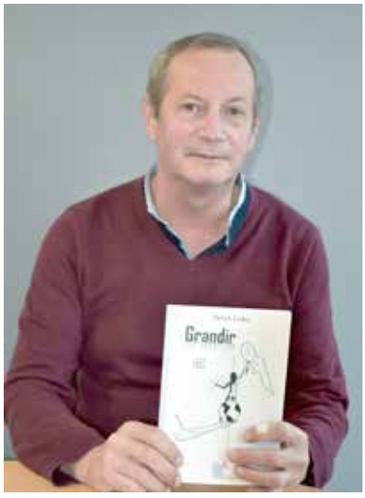


# Cholet - *Grandir*, le second recueil de poèmes de Patrick Leduc

Choletais d'origine, résidant au Puy-Saint-Bonnet, Patrick Leduc joue avec les mots depuis l'adolescence. Au premier recueil qu'il a édité en 1981, il n'avait jamais donné suite, pris par le quotidien, la vie de famille et son métier de technicien logistique. À l'heure de la retraite, le poète a repris la plume pour écrire et illustrer ses textes. *« Inspiré par un père instituteur, j'ai toujours aimé écrire, mais aussi dessiner et peindre. J'aime faire des rimes, et j'ai vraiment commencé à compiler des textes quand j'étais au lycée, j'ai continué à l'armée, avant de mettre cette passion de côté. »*

Une passion qui l'habite à nouveau pleinement, porté par les légendes, la vie, ses affres et ses joies…

Dans ***Grandir***, l'auteur s'interroge en effet sur le monde dans lequel nous vivons, il nous fait partager ses questionnements et ses points de vue avec son imagination poétique, offrant des pistes de réflexion : *« Tout au long des saisons qui passent avec le temps dans notre univers en permanente ébullition, notre histoire, nos légendes, nos rêves, nos envies, nos désirs… prennent vie. Aimer et préserver la nature et les êtres vivants qui l'habitent est un devoir pour transmettre cet héritage à nos enfants, aux enfants de demain. Qui est-on ? D'où vient-on ? Où allons-nous ? »*

L'ouvrage est disponible sur le site de l'éditeur ou directement auprès de l'auteur.

**Infos :**

Patrick Leduc
Tél. : 06 38 98 22 30
pled27@orange.fr
Éditeur : Écrituriales
Association des Auteurs Éditeurs Réunis
www.ecrituriales.com
**Prix de vente** : 12 €
Paru le 5 octobre 2020
80 pages



*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

# Cholet - **Les choix culturels du Passage !**

En cette période de confinement, retrouvez, dans cette page, un choix culturel pour occuper vos week-ends.

## > Vidéo

Extrêmement peu connue et diffusée en France, ***Treme*** est une série américaine fascinante. Créée par David Simon, également auteur de la très réussie ***The Wire*** (« Sur écoute » en français), elle suit le parcours de plusieurs personnages tentant de se reconstruire dans une Nouvelle-Orléans tout juste frappée par l'ouragan Katrina en 2004. Naturellement inhérente à la ville, la musique imprègne chaque épisode, de jazz, blues, folk, et accompagne des personnages et des situations extrêmement vivants et profonds. Un bijou d'écriture et de réalisation.

## > Musique

Butcher Brown, quintet de Richmond, USA, n'a qu'un seul mot d'ordre : le groove ! À mi-chemin entre jazz et funk, leurs albums diffusent une ambiance chaleureuse où les cuivres côtoient les basses. Ici, leurs deux derniers disques, très réussis : l'instrumental et concis ***Camden Session***, instantanément accrocheur, imparable et leur tout nouveau ***#Kingbutch*** enrichi d'influences hip-hop et d'une pincée de disco.

## > Jeux et jouets

Comment ça, vous ne connaissez pas Skyjo ?
C'est un jeu de cartes simple et familial, de deux à huit joueurs, qui vous amène à jouer des parties de 30 minutes.
Sur les cartes on trouve des chiffres de 12 à -2
Le but : avoir le moins de points possible dans son jeu par un système d'échange entre la pioche et la défausse qui est visible.

Vous vouliez un peu plus d'action ? Skyjo Action vient de paraître !
Vous retrouvez le même principe mais avec des cartes spéciales qui vous permettent, pour certaines, de jouer deux fois, d'échanger une carte avec un autre joueur ou même de voler une carte action !
Au final, plus d'interaction avec les autres joueurs, toujours aussi addictif, ce jeu va occuper vos journées ou vos soirées.

## > Livre

C'est dans les fourrés de collines verdoyantes et idylliques que se terrent parfois les plus terrifiantes menaces. C'est là aussi que va se dérouler cette vibrante odyssée de courage, de loyauté et de survie.
Menés par le valeureux Hazel et le surprenant Fyveer, une poignée de braves choisit de fuir l'inéluctable destruction de leur foyer. Prémonitions, malices et légendes vont guider ces héros face aux mille ennemis qui les guettent, et leur permettront peut-être de franchir les épreuves qui les séparent de leur terre promise, Watership Down.

Aimé et partagé par des millions de lecteurs à travers le monde, l'envoûtant roman de Richard Adams fait partie de ces récits mythiques et hors du temps, une épopée sombre et violente, néanmoins parcourue d'espoir et de poésie. Le plus extraordinaire de cet ouvrage, est le fait que Richard Adams réussit à nous embarquer dans une aventure inoubliable, avec des lapins. Pas de super-pouvoir, pas de magie, simplement des lapins, habités par la soif de trouver une terre. Inspirée autant de la tragédie grecque que des textes bibliques, c'est une œuvre majeure de la littérature fantastique. C'est pétillant, enchanteur et riche de tout ce que la littérature peut nous apporter.

***Watership Down de Richard Adams***
***Éditions Monsieur Toussaint Louverture***
***Tarif : 12,50 €***

## > Bande dessinée

Le Marsupilami, vous connaissez certainement. Bestiole créée par le génie Franquin en 1952 dans une aventure de Spirou et Fantasio, il est depuis le héros de sa propre série, dessinée désormais pas Batem. À grand renfort de « Houba » et de festins de piranhas, cette créature vit des aventures palpitantes et pleines de bonne humeur et d'humour. Parfaite série « grand public », les albums du Marsupilami sont lus par les petits et les grands. Une référence, donc.
Difficile de s'approprier un tel monument de la classique « BD franco-belge », et pourtant… Et pourtant deux auteurs, et pas des moindres, ont tenté leur chance : Frank Pé, au dessin et Zidrou au scénario. Le premier, amoureux des animaux et génie du dessin, nous a déjà régalés avec notamment la magnifique série « Zoo » ; le second est régulièrement dans le rayon « coups de cœur » pour ses histoires toujours touchantes et très humaines.
***La Bête*** est l'histoire d'une rencontre, en 1955, d'un gosse vivant seul avec sa mère et de cette étrange bête sauvage rappelant vaguement un singe pourvu d'une queue extraordinairement longue et puissante. François est un môme au grand cœur, qui ramène chaque jour, ou presque, un animal mal en point chez lui. Au grand désespoir de sa mère, leur maison ressemble à une arche de Noé ! Mais cette dernière a bien d'autres soucis en tête, notamment faire face aux méchancetés qu'elle et son fils subissent au quotidien : le père de François est un soldat allemand… La rencontre avec la bête fabuleuse va certainement changer leur vie.
Les auteurs ont fait du Marsupilami une version la plus fidèle possible à un vrai animal sauvage, capturé dans sa jungle brésilienne, et en fuite dans la Belgique d'après-guerre. Frank Pé l'a créé en se basant sur des anatomies d'animaux réels, tels que les gorilles ou les paresseux et lui a donné un côté bestial, agressif que nous n'avons pas l'habitude de trouver dans ce personnage. Mais ça fonctionne ! Le graphisme et la mise en couleur magnifiques du dessinateur y sont pour beaucoup mais le scénario de Zidrou est parfaitement adapté à ces changements. Le Marsupilami n'est finalement plus le personnage principal, et c'est bien ça qui fait l'intérêt de ce premier tome. Mention spéciale pour l'introduction, digne d'un Jurassik Park. 150 pages de pur bonheur !

***La Bête tome I de Frank Pé/Zidrou***
***Éditions Dupuis***
***Tarif : 24,95 €***

**Infos :**
Le Passage culturel
81 place Travot à Cholet
Tél. : 02 41 58 88 97 - www.passage-culturel.com
Facebook : passageculturel

*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

## Le Conservatoire pense à vous !

En cette période de confinement, le Conservatoire reste mobilisé auprès de ses élèves et assure la continuité de ses cours, à distance. En revanche, tous les événements culturels – concerts, spectacles, conférences, etc. – sont, comme partout ailleurs, annulés. Pour continuer à nourrir votre curiosité, Vincent Jaspard, professeur de théâtre, explique comment lui est venu son désir de jouer. Emmanuelle Vakaryn, professeure de danse de caractère, livre un volet de l'histoire de la danse. Enfin, Sébastien Rabiller, professseur de culture musicale au Conservatoire retrace la grande épopée de l'histoire de la musique.
Voici les premiers « épisodes », à suivre dans nos prochaines éditions.

# Le désir de jouer

*Synergences hebdo : Qu'est-ce qui provoque le désir de jouer la comédie ?*
*Vincent Jaspard :* Mystère ! Chaque année, des centaines de jeunes gens viennent s'inscrire en théâtre dans les conservatoires avec l'envie d'être sur scène. Ce désir de jouer, c'est la base. Le moteur. Après viennent « le boulot », le plaisir et la difficulté…

*S. h. : Qu'est ce qui vous a fait devenir comédien et professeur de théâtre ?*
*V. J.* : Je me souviens de mes premiers pas au « club-théâtre » de mon collège.
À cette époque, il n'y avait ni comédien intervenant, ni professionnel, juste une professeure de lettres, fort dévouée, une petite dame vissée sur sa chaise qui « se contentait » de nous souffler le texte sur des petits classiques Larousse, poussiéreux et délabrés, qu'elle agrippait de ses mains noueuses.
Et voilà ! J'avais attrapé le « virus » du théâtre… Il y avait le vieux rideau rouge qui grinçait, les décors en papier crépon, la joie d'être avec les copains, le plaisir de faire rire, de jouer, d'être un autre et le fameux spectacle de fin d'année. On jouait Molière, Shakespeare, Ionesco, Giraudoux…
Plus tard, il y a eu l'entrée à l'École de la « Rue Blanche » (l'ENSATT) avec ses dix heures de travail par jour, les copains toujours, nos professeurs, comédiens, metteurs en scène, tantôt bienveillants, tantôt tyranniques, qui nous proposaient leurs univers, leurs méthodes, leurs visions du théâtre et du jeu…
Il a fallu peu à peu inventer notre métier. *« Ce n'est pas un métier qui s'apprend, c'est un métier qui s'invente »* dit Romain Bouteille, créateur du Café de la gare avec Miou Miou, Coluche, Patrick Dewaere…
Et puis la sortie de l'école, le début de l'aventure, la confrontation avec le métier, les rencontres, les créations, les tournées…

Vincent Jaspard, aux côtés des « nouvelles générations » de comédiens.

À mon désir de jouer, s'est ajouté celui de « faire jouer les autres ». La bande des camarades de l'école d'abord, puis peu à peu, les nouvelles générations. J'ai eu envie de transmettre, faire naître et développer l'envie de jouer chez les plus jeunes, dont certains emprunteraient plus tard les chemins tortueux du métier d'actrice et d'acteur.
Le plaisir du jeu et de la scène plus que jamais nécessaires en cette période troublée !
Je voudrais que nous le partagions avec le lecteur, à travers des témoignages et des réalisations de professeurs et élèves-comédiens du Conservatoire du Choletais, des textes de théâtre (témoignages d'actrices et d'acteurs, souvenirs de spectacles, textes sur le théâtre et le jeu…)
Le feuilleton continue !

# Un peu d'histoire de la danse…

**Les débuts de la danse**

L'existence de la danse remonte à la préhistoire : on retrouve, dans certaines grottes européennes, africaines ou asiatiques, des dessins représentant les premiers hommes en train de pratiquer cet art.
Puisque les premiers hommes ne possédaient pas encore de langages, c'était le mouvement du corps qui entrait en action pour pouvoir communiquer. La danse avait une dimension spirituelle : ils l'utilisaient notamment pour conjurer le sort (danse de la pluie) ou se donner du courage (danse de la guerre ou de la chasse). Les tribus pouvaient ainsi se reconnaître et se lier d'affection.
C'est vers l'an 4 000 avant J.-C. que commence à apparaître la technique de la danse. Certains hommes commençaient alors à développer les danses religieuses en incorporant des mouvements tels que le grand écart, les danses en couple ou encore les tournoiements.
Grâce à la symétrie des danseurs et aux nouveaux enchaînements chorégraphiques, la danse commença à devenir gracieuse et harmonieuse.
C'est bel et bien durant la période de l'Antiquité que la danse prit de l'ampleur au sein des sociétés anciennes !

À l'époque, les danseurs égyptiens faisaient preuve de souplesse en montant leurs jambes très haut pour travailler leur équilibre corporel.
Il est particulièrement complexe de connaître l'histoire de la danse à l'époque moyenâgeuse. Durant ces siècles, seuls les plus érudits (les nobles ou le clergé) savaient écrire et lire. Il n'existe donc que peu de recueils sur la danse du Moyen Âge, puisque la danse était avant tout pratiquée par le peuple… même si la notion de spectacle était déjà présente pour les banquets du roi.
À partir du VI[e] siècle, le peuple de France inventa des styles de danses enjoués à pratiquer en groupe autour d'un chanteur.
La danse et la musique étaient deux activités indissociables : le peuple reprenait le refrain du chanteur (appelé le « chante-avant ») tout en dansant autour de lui.
À partir du XV[e] siècle, les premiers traités de danse apparaissent en Italie.
En France, on retrouvera différents styles de danses récréatives du XV[e] au XVIII[e] siècle.
À suivre…



*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

# Les petites histoires… de la grande Histoire de la musique

### Une histoire à lire et à écouter…

Grégoire 1er, dit « Le Grand », pape de 590 à 604.

Grégoire est préoccupé… À la fin du VIe siècle, son royaume est en proie aux divisions, aux invasions et aux maladies. Son peuple pense même que la fin du monde est arrivée. Pourtant Grégoire est à la tête d'un grand et puissant royaume qui s'étend du bassin méditerranéen jusqu'en Occident. Mais ce royaume va mal !

Quel est ce roi me direz-vous ?

– Qui vous a parlé d'un roi ?…

Grégoire 1er, dit « Le Grand », est pape, mais un pape un peu particulier dans l'histoire chrétienne. À l'origine moine, le voilà élu malgré lui au siège pontifical en 590. La tâche est immense et beaucoup de réformes doivent être adoptées, dont celles qui déterminent précisément comment doit se dérouler le rituel dominical. Car jusqu'à présent, la messe est différente d'un pays ou d'une région à l'autre. Langues, rituels, prières, tout différait. Aucune unité dans ce qui doit être justement le signe distinctif du peuple chrétien au début du VIIe siècle.

Alors, inlassablement, Grégoire entame les réformes qui seront soutenues ensuite par ses successeurs. La musique aussi aura sa réforme. Il faut que dans toutes les communautés chrétiennes, du Nord de l'Europe au Sud de l'Italie, de l'Espagne à l'Orient, l'on chante les mêmes mélodies et dans la même langue : ce sera en latin. Ainsi est né, selon la légende, le chant grégorien. Légende car Grégoire seul n'a pas réellement composé toutes les mélodies de tous les temps liturgiques mais il en est à l'origine.

Le chant grégorien est un chant « planant », *a capella* (sans accompagnement instrumental) et dont les arabesques semblent évoluer avec les voûtes de pierre des édifices religieux. Son importance dans l'histoire de la musique est capitale puisqu'il va déterminer la nature même de notre musique savante occidentale ***(écoute 1)***.

### « Écrire » la musique

Mais comment faire pour transmettre toutes ces mélodies à travers toute la chrétienté, tout en étant sûr qu'elles ne seront pas altérées ? Les chantres, qui sillonnaient les routes pour diffuser le précieux répertoire musical, devaient le faire de mémoire ! L'évidence s'impose : il faut trouver un système de notations pour ne pas tout oublier et se remémorer les subtiles inflexions de chaque mélodie.

C'est au IXe siècle qu'apparaissent les neumes, petits signes graphiques bien inutilisables pour qui ne sait les déchiffrer. Et pour cause, ce sont des aide-mémoire. Il faut d'abord connaître la mélodie pour pouvoir les lire. Mais c'est déjà un début. Pour plus de précisions s'ajoutent progressivement une, puis bientôt deux, et jusqu'à quatre lignes pour bien distinguer les hauteurs. La portée musicale est née et avec elle, les bases de notre notation musicale moderne.

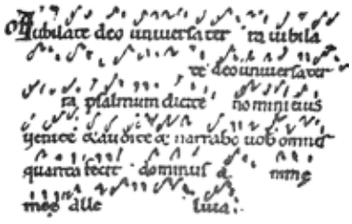

*Jubilate Deo Universa Terra*, notation en neumes.

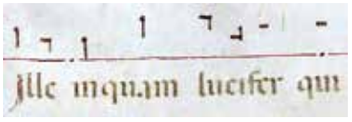

Notation neumatique sur deux lignes

Non contentes, d'avoir un répertoire officiel, beaucoup de schola (groupes de chanteurs) souhaitent embellir le répertoire grégorien chanté pendant les offices pour plus de grandeur, de majesté et, peut-être aussi, pour affirmer la puissance de leur église, basilique ou cathédrale. Pas question néanmoins de toucher à une note du chant grégorien, chant sacré déterminé par le dogme. Qu'à cela ne tienne, sans toucher au précieux chant « ferme » (cantus firmus), les chanteurs y superposent une voix (IXe s.), puis deux (XIe s.) et enfin trois à l'époque des grandes cathédrales gothiques ***(écoute 2)***.

Car à l'image des édifices qui les abritent, des compositeurs comme Pérotin (de Notre-Dame de Paris) veulent magnifier le rituel chrétien par des polyphonies (« plusieurs voix ») toujours plus grandioses. Ainsi les lignes mélodiques qui se déploient au-dessus du chant grégorien, socle et fondement musical de l'œuvre, illustrent de façon sonore les lignes de pierre qui se croisent au-dessus de la tête des fidèles. Ces polyphonies primitives portent le nom d'organum ***(écoute 3)***.

Là encore, la mémoire ne suffit plus pour retenir toutes les subtilités vocales des lignes polyphoniques imaginées par le compositeur. Il faut inventer un système pédagogique plus fiable et plus précis pour ne pas « perdre sa voix » dans la polyphonie de l'organum. C'est à Guy d'Arezzo qu'on attribue un système mnémotechnique de syllabes choisies à partir de l'hymne à Saint-Jean-Baptiste dont voici les paroles ***(écoute 4).***

*UT queant laxis*
*REsonare fibris*
*MIra gestorum*
*FAmuli tuorum*
*SOLve polluti*
*LAbii reatum*
*Sancte Ioannes.*

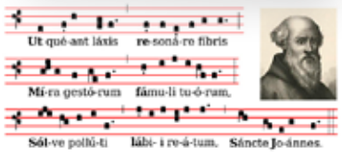


### « SolFaUt »… solfège !

En observant chaque début de vers, on voit apparaître les syllabes qui vont devenir les noms des notes encore utilisées de nos jours. À l'image des comptines que l'on apprend aux enfants, cet hymne servait de référence pour rappeler aux chanteurs à quelle hauteur se trouvait telle note par rapport à l'autre. Et pour se guider dans l'intonation, pas de cahier, ni de livres, trop rares et trop coûteux. Les apprentis musiciens se servaient de leur main pour se guider (la main guidonienne). En gravissant progressivement toute l'étendue de la main, les chanteurs répétaient leurs gammes en partant de trois références : sol, fa, ut. La contraction linguistique de « SolFaUt » donnera avec le temps le mot solfège, terme tant redouté mais ô combien indispensable pour une solide formation musicale. En tout cas, nos ancêtres ne s'y sont pas trompés ! ***(écoute 5)***

Nous voici presque arrivés au terme de ce premier voyage, au XIVe siècle, à cette période appelée Ars Nova (« Nouvelles pratiques ») où les hardiesses polyphoniques et les superpositions vocales se complexifient. Elles trouvent leur apogée sous le pontificat d'un autre pape, Clément VI, amoureux des arts, qui, depuis sa cour papale en Avignon, attire à lui les plus grands artistes de son temps. Avignon, cour papale ?… Oui car l'histoire des arts suit souvent celle des hommes.

*Avignon - Palais des Papes*

Bien sûr, toutes ces innovations musicales d'abord réservées au service religieux se sont progressivement déplacées vers la musique profane et populaire, développant ainsi tout un répertoire de chansons polyphoniques dont les caractéristiques seront la signature d'une nouvelle époque en marche, la Renaissance… ***(écoute 6).***

… mais ça, c'est une autre histoire.

**Lecture guidée :**

Tapez sur youtube les recherches suivantes :
> écoute 1 : chant grégorien capsule pédagogique
> écoute 2 : ***Léonin viderunt omnes***
> écoute 3 : ***Pérotin viderunt omnes***
> écoute 4 : ***Hymnus ut queant laxis***
> écoute 5 : ***william mahrt guidonian hand***
> écoute 6 : ***questa fanciull amor landini***

# « Tu seras vacciné mon fils… avec ou sans adjuvant ! »

Le Conseil d'État s'est prononcé, le 6 mai dernier, sur la validité et le bien-fondé du décret n° 2018-42 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire pris en application de la Loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la Sécurité Sociale pour 2018 qui a étendu la liste des vaccinations obligatoires dans l'objectif d'améliorer la couverture vaccinale et d'atteindre le seuil nécessaire à une immunité au bénéfice de l'ensemble de la population.

Dans la première affaire, la Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations demandait au Conseil d'État d'annuler ce décret qui majorait le nombre de vaccinations obligatoires en les portant de trois (vaccination antidiphtérique, antitétanique et antipoliomyélitique) à 11 (vaccination contre la coqueluche, les infections invasives à haemophilus influenzae de type B, le virus de l'hépatite B, les infections invasives à pneumocoque, le méningocoque de séro-groupe C, la rougeole, les oreillons, la rubéole).

Selon la Ligue, cette obligation vaccinale portait atteinte au droit à l'intégrité physique qui découle du droit au respect de la vie privée garanti par l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Dans une décision du 6 mai 2019, les conseillers ont rejeté cette demande. Ils ont estimé qu'en rendant obligatoire la vaccination contre ces 11 infections, le législateur avait apporté une restriction tout à fait justifiée au droit au respect de la vie privée : la protection de la santé publique devait s'imposer. Certes, la vaccination obligatoire constitue une ingérence dans le droit à l'intégrité physique, mais cette obligation doit être admise en ce qu'elle est justifiée par des considérations de santé publique et proportionnée à l'objectif poursuivi. Le Conseil d'État rappelle : *« Il doit exister un rapport suffisamment favorable entre, d'une part, la contrainte et le risque présentés par la vaccination pour chaque personne vaccinée, et d'autre part, le bénéfice qui en est attendu tant pour cet individu que pour la collectivité dans son entier (…) compte tenu à la fois de la gravité de la maladie, de son caractère plus ou moins contagieux, de l'efficacité du vaccin et des risques ou effets indésirables qu'il peut présenter. »* En l'espèce, les 11 infections concernées sont contagieuses ou s'attrapent facilement. Leurs conséquences peuvent être graves et engager, pour certains individus, le pronostic vital. Il est donc impérieux que la couverture vaccinale soit suffisante pour créer une immunité collective protectrice des personnes qui, en raison de contre-indications médicales, ne pourraient pas être vaccinées. Sauf contre-indications médicales, nul enfant ne peut désormais échapper à ces 11 vaccinations obligatoires et la preuve de la réalité de cette vaccination devra être fournie pour l'admission ou le maintien dans toutes écoles, garderies, colonies de vacances ou autres collectivités d'enfants. (Conseil d'État, 9 mai 2019, n° 419242).

Dans une seconde affaire, il était demandé au Conseil d'État de contraindre les fabricants de vaccins à ne pas utiliser de sels d'aluminium comme adjuvant pour les vaccins obligatoires et à mettre sur le marché, en nombre suffisant, des vaccins dépourvus de tels adjuvants… ce qui a été refusé. Pour les magistrats administratifs, il n'existe, à ce jour, aucun lien de causalité entre les sels d'aluminium présents dans huit vaccins obligatoires et les maladies auto-immunes : maladies démyélinisantes, autisme… En l'état des connaissances scientifiques actuelles, le recours aux sels d'aluminium est indispensable à l'efficacité de la vaccination elle-même. (Conseil d'État, 9 mai 2019 n° 415694).

***Bénédicte Papin***
***Avocat au barreau de Paris***

## Réponses des mots croisés en page 15

1. MAESTROS - BH - CAFTANS - 2. ARTÈRES PÉRIPHÉRIQUES - 3. RR - RAÏA - RÉÉLIRE - UELE - 4. CHEMINS DE TRAVERSE - F.N. - 5. HÉRONS - OTE - CASE - DA - 6. ÉSON - HULL - ES - CUVAI - 7. SNOB - MÂLES - APOCOPE - 8. RC - AREC - ER - ALUN - IOR - 9. LES GRANDS BOULEVARDS - 10. EP - IDA - SINON - 11. IF - SIGNALISATION - 12. AS - À NIVEAU - MIS - NANA - 13. S.V.P. - CAEN - TOP - GO - TOR - 14. CIRCULATION INTERDITE - 15. OUIR - RUE - E.O.R. - ALOËS - 16. TROËNE - STOPS - IUG - 17. RN - PI - OUR - ENLEVAGE - 18. SAIES - NANTI - III - ILAS - 19. STATIONNEMENT OFFERT - 20. BLEUES - CESAR - ÉPISSÉE

A. MARCHEUR - BAS - COTÉS - B. ARRHES - CLÉ - SVIUR - ASL - C. E.T. - ÉROS - ÉPI - PRIORITÉ - D. SERMONNAS - FA - CRÉNEAU - E. TRAIN - ORGE - NCU - STE - F. REINS - BER - SIALREP - IS - G. OSAS - CANIVEAU - INO - H. SP - DOUM - GENTES - A.N.C. - I. ÉRÉTLA - DÎNA - TONNE - J. BRETELLES D'AUTOROUTES - K. HIER - ERBAL - ON - PRIMA - L. PLACES - IMPIES - ER - M. CHIVAS - AUSSI - NO - EIN - N. AÉRÉS - ALLIAS - TRINITÉ - O. FRÈRE - PUENT - GÉ - ULIOP - P. TI - CONVOI - ORAGE - FI - Q. AQUEDUC - ANON - DL - VIFS - R. NUE - AVOIR - NATIONALES - S. SELF - APODE - NOTE - GARE - T. SENTIERS - GARES - ESTE



# AdC - Le National à pétanque annulé

D.R.

Les organisateurs de certains grands rendez-vous publics tels le salon de l'Agriculture, qui a traditionnellement lieu à Paris fin février, ou le salon international de l'automobile de Genève début mars, ont déjà pris leur décision depuis plusieurs semaines (plusieurs mois, même, pour les Suisses, ndlr), de ne pas organiser l'édition 2021. À un niveau plus modeste, la 33e édition du National à pétanque, qui devait se dérouler à la Meilleraie, à Cholet, du 18 au 21 février 2021, n'aura pas lieu non plus.

L'information a été confirmée tout début novembre par les organisateurs d'un des plus grands tournois indoor de pétanque en France, qui chaque année, rassemble quelque 4 000 boulistes.

Le National à pétanque représente quatre mois de préparation. Les organisateurs, Patrick Croizer, président, en tête, devaient donc prendre position au début du mois. *« Déjà, nous devions avoir une réunion du comité d'organisation début novembre, et nous ne pouvions pas nous réunir puisque nous sommes 25*, indique Patrick Croizer. *Après en avoir discuté avec le maire Gilles Bourdouleix et l'adjointe au Sport Florence Dabin et vu les conditions sanitaires, alors que la 2e vague de l'épidémie n'a pas encore atteint son pic, nous ne pouvons prendre le risque de l'organiser. »* Et si une édition à huis clos a pu, un temps, être évoquée, elle serait trop lourde à organiser par rapport aux contraintes sanitaires à prendre en compte, *« et sans l'apport des recettes du bar, de la restauration et des entrées, ce n'est financièrement pas possible »* affirme le président, qui donne donc rendez-vous aux aficionados de la pétanque en février 2022.

# Nuaillé - Pas de semi-marathon en 2021

D.R.

Après le National à pétanque, le semi-marathon de Nuaillé passe, lui aussi, son tour pour 2021. *« Devant une situation actuelle très compliquée, due à la pandémie de la Covid-19, et l'incertitude qui demeure pour les mois à venir, nous avons décidé d'annuler l'édition 2021 prévue le 21 mars »* indique le communiqué de l'association des Foulées nuaillaises, signé par son président Rémi Coutant. *« L'annulation de l'édition 2020, dans les deux semaines la précédant, fut pour nous un crève-cœur. Si prêt du but et certainement pour la plus belle édition jamais faite à Nuaillé*, estime-t-il. *La manifestation demande un gros investissement dans la préparation. Depuis quelques années nous avions obligatoirement un plan Vigipirate sur la manifestation pour la sécurité des coureurs et bénévoles. Celui-ci s'était légèrement allégé, mais avec les derniers attentats en France et en Europe, il sera relevé à son plus haut niveau. Ce dispositif, nous étions en mesure de l'assurer sans problème, mais y ajouter la mise en place d'un protocole sanitaire encore plus exigeant n'est pas pensable. La course est grande, est belle, limiter le nombre de coureurs et refuser le public, n'est pas notre vision d'un évènement qui, sans vie, n'a aucun sens. »*

L'association donne donc rendez-vous en 2022, pour cette 35e édition attendue de tous.



*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

# Cholet - La campagne européenne de Cholet Basket a commencé

**Privé de public à la Meilleraie, Cholet Basket a décidé d'ajourner ses matches de championnat et de se concentrer sur sa saison européenne, dont les rencontres aller se jouent finalement toutes à l'extérieur.**

Comme ses camarades de jeu, Michael Stockton dispose d'une nouvelle tenue pour les matches européens avec, sur les flancs du maillot, un rappel de la première campagne européenne de CB en 1988-1989.

Cholet Basket lançait mercredi dernier sa saison européenne à Minsk (Biélorussie) en Basket Champions League (BCL). Un déplacement à risque dans ce contexte si particulier. Pas d'un point de vue sanitaire, puisque les basketteurs choletais sont soumis à des tests PCR réguliers (deux fois par semaine, ndlr), mais plutôt sur le plan sportif, puisqu'ils ne peuvent que s'entraîner depuis l'instauration du couvre-feu puis du reconfinement. *« C'est difficile de tenir le groupe en forme avec toutes les cassures de rythme,* reconnaissait Erman Kunter, entraîneur, lundi 2 novembre dernier. *Ce n'est pas facile de maintenir de l'intensité de jeu mais il y a beaucoup d'envie chez les joueurs. »* Une envie qui n'a toutefois pas suffi puisque CB s'est incliné 82 à 75.

## Pas possible de jouer à huis clos

Histoire de maintenir les joueurs dans un certain rythme, donc, le staff choletais a obtenu de la BCL de pouvoir jouer les deux autres rencontres européennes de novembre à l'extérieur. Ainsi, les basketteurs choletais se sont rendus le mardi 10 novembre dernier à Holon (Israël), comme cela était déjà prévu (le match n'était pas joué au moment de mettre sous presse), avant d'être reçus par les Grecs d'Athènes ce mardi 17 novembre, alors que ce match aller devait se dérouler à Cholet. Le match retour, prévu le mardi 15 décembre à la Meilleraie, pourrait-il avoir lieu ?

Dans l'absolu, oui, puisque les compétitions officielles de basket ne sont pas interrompues. Mais, confinement oblige, et surtout si celui-ci devait être prolongé, cela obligerait CB à jouer à huis clos, ce que les dirigeants du club refusent pour l'instant de faire, pour des raisons financières, dans la mesure où le budget de Cholet Basket s'appuie évidemment sur la vente des abonnements et les recettes de billetterie. *« On a estimé qu'il n'était pas possible de jouer à huis clos,* confirme Jérôme Mérignac, président de CB. *Aujourd'hui, on a encore un peu de temps au titre du calendrier (pour décaler des matches, ndlr). S'il s'avérait impossible de jouer en public, cela poserait un problème budgétaire. Nous serions mis à mal »* confirme-t-il.

## Les matches de championnat reportés

Ce raisonnement, CB n'est pas seul à le tenir puisque tous les clubs de Jeep Elite, le championnat de France de Pro A, sont sur la même longueur d'onde. Le comité directeur de la Ligue nationale de basket, qui s'est réuni le mardi 3 novembre dernier pour évoquer la situation créée par la mesure de confinement national et l'impossibilité pour les clubs d'accueillir du public, leurs abonnés et partenaires, a confirmé sa volonté de ne pas mettre un terme à cette saison malgré l'extrême complexité de la situation.

Aussi, afin de préserver l'économie des clubs et éviter une cascade de dépôts de bilan et d'assurer la continuité de la visibilité du basket, il a pris en compte la possibilité de refus de jouer à huis clos. En conséquence, les championnats de Jeep Elite et Pro B sont maintenus, et les matches qui devaient se jouer en novembre, et ultérieurement si le confinement devait perdurer, sont reportés, afin de ne pas contraindre les clubs à jouer à huis clos et les priver de recettes. La Ligue travaille sur un calendrier de reprise « post confinement » permettant d'assurer la bonne fin de la saison 2020-2021.

## Team trail Cholet

Infos : teamtrailcholet@gmail.com

Facebook : TeamTrailCholet

**Les coureurs préférant les parcours escarpés aux routes bien lisses ont désormais leur association à Cholet.**

Le trail, aussi appelé course nature, a le vent en poupe. Nombreux sont les coureurs sur route à avoir franchi le pas. Certains sont même allés jusqu'à créer une association, comme José Miguel et une poignée d'athlètes. Ces derniers font partie d'un groupe de coureurs qui, jusqu'à l'an dernier, s'entraînaient en stade à Cholet. *« Nous courions essentiellement sur route et nous avons pris goût au trail,* explique José Miguel, président. *Nous avons commencé à avoir de l'expérience et nous nous sommes pris en main en élaborant nos propres plans d'entraînement hors stade. »*

De là à créer une nouvelle association, il n'y avait qu'un pas qui fut franchi en novembre de l'an dernier avec la naissance du Team trail Cholet.

Ses adhérents – ils sont près de 50 – ont déjà leurs lieux de prédilection pour s'entraîner : le parc du Champ de bataille (plus connu des Choletais comme le Mont Ligot), Ribou, les Noues, Saint-Georges-des-Gardes, Saint-Laurent-sur-Sèvre et La Séguinière en semaine ; Saint-Laurent-sur-Sèvre, Mortagne-sur-Sèvre, les Épesses, les Herbiers, Moulins, Saint-Lambert-du-Lattay ou encore La Romagne le week-end. Ils proposent des entraînements les plus variés et ludiques possible.

On retrouve les licenciés du Team trail Cholet à courir un peu partout en compétition. « *À chaque épreuve, il y a plusieurs distances pour contenter tout le monde »* précise Sébastien Brasseau, membre du bureau. Sachant que les plus aguerris s'alignent au départ des trails les plus réputés, tels l'Ultra-trail du Mont-Blanc, les Templiers ou la Diagonale des fous à La Réunion.

L'association a prévu d'organiser trois déplacements par an sur ce type d'épreuve, ainsi que quelques « week-ends chocs » dans les Pyrénées, les Alpes ou le massif central avec randonnée et course. En 2021, elle projette notamment d'emmener un groupe de dix personnes à l'Ultra-trail du Mont-Blanc et dans quelques courses dans la région et en montagne.

L'association propose des entraînements croisés : course à pied les mardis et jeudis et vélo les mercredis et samedis, ainsi qu'une sortie nature le dimanche.

*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

Le Service des Sports pense à vous !

L'équipe Enseignement-Animation du service des Sports de la Ville de Cholet, avec les éducateurs sportifs.
De g. à dr. : Isabelle Espin, Mathieu Fardeau, Sylvie Guedon, Peggy Rochette-Castel (responsable d'activité Enseignement-Animation), Benjamin Chiron, Éric Vaschalde et Emmanuel Cochet.

**Alors que le confinement empêche enfants et adultes de pratiquer leur activité sportive habituelle, toute l'équipe du service des Sports se mobilise pour vous proposer des exercices ludiques pour bouger à la maison. Chaque semaine, jusqu'à ce que la pratique des activités soit à nouveau possible, retrouvez un programme à suivre en famille.**
**Dans ce numéro, les éducateurs sportifs vous invitent à vous détendre avec une séance de relaxation massage et à vous amuser avec un alphabet sportif.**
**Alors, on chausse ses baskets, on pousse un peu les meubles, et c'est parti !**

# Relaxation massage

**Activité à réaliser à deux : parent/enfant (dès 4-5 ans), pendant 20 minutes**
**Matériel nécessaire :**
- de la musique
- un ballon ou une balle souple (type ballon de plage)
- deux tapis ou une couverture

## 1 : Temps calme et respiration

Dans un premier temps, mettre une musique douce et relaxante
S'allonger sur son tapis et observer un temps calme de 2 à 3 minutes en respirant doucement, profondément et surtout en fermant les yeux

## 2 : Massage avec ballon

Par deux, l'enfant allongé sur le ventre, le parent assis à côté, genoux au sol.
Le massage avec le ballon se déroule en trois temps : 3 x 2 minutes

- 1er temps : faites circuler le ballon avec vos deux mains exclusivement sur le dos (du bassin aux épaules) durant 2 minutes. L'enfant doit fermer ses yeux et se laisser aller, écouter la musique relaxante. Ne pas hésiter à appuyer sur le ballon pour exercer une pression.

- 2e temps : faites circuler le ballon toujours sur le dos mais aussi sur les bras jusqu'aux mains sans perdre le contact avec celui-ci pendant 2 minutes

- 3e temps : même chose, mais cette fois-ci vous pouvez faire circuler le ballon des mains jusqu'aux pieds pendant 2 minutes

On inverse les rôles : le masseur va profiter à son tour d'un moment de détente et de massage pendant 6 minutes

## 3 : Étirements

2 exemples pour le dos

- soufflez en avançant les bras
- soufflez bien en ramenant les jambes

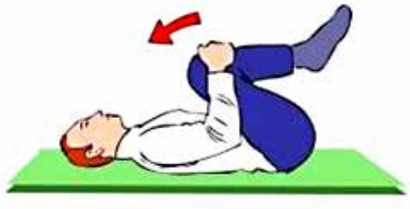



*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

# L'alphabet sportif

**Règle du jeu :** chaque lettre de l'alphabet est associée à un mouvement
**Exemple avec le mot « CHOLET » :** pour faire deviner ce mot, il faudra
**C =** imiter un joueur de Cholet Basket pendant 10 secondes
**H =** réaliser 10 flexions complètes
**O =** faire des talons/fesses pendant 10 secondes
**L =** réaliser huit sauts de lapin
**E =** tenir en équilibre sur un pied pendant 10 secondes en fermant les yeux
**T =** imiter un joueur de la Stella Sports pendant 10 secondes

**Important :**
- bien penser à s'échauffer avant de débuter
(exemple : faire une fois l'alphabet complet doucement)
- penser également à boire régulièrement
- se fixer un moment pour réaliser cet atelier régulièrement
Et ne jamais oublier que le plus important est de prendre du plaisir et de s'amuser

**Variantes :**
- vous pouvez jouer seul ou en équipe avec la famille
- vous pouvez utiliser le principe du « Time's up » en écrivant vos propres mots et en laissant place au hasard avec un tirage au sort.
- vous pouvez également inventer vos propres règles

| A | B | C | D | E | F | G | H | I |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S'asseoir par terre et se relever 10 fois de suite. | Faire semblant de boxer pendant 10 secondes. | Imiter un joueur de Cholet Basket pendant 10 secondes. | Imiter un joueur des Dogs (hockey sur glace) pendant 10 secondes. | Tenir en équilibre sur un pied pendant 10 secondes en fermant les yeux. | Imiter un joueur du SOC (football) pendant 10 secondes. | Faire 5 sauts de grenouille. | Réaliser 10 flexions complètes. | Se grandir comme une girafe pendant 5 secondes (bras en l'air). |

| J | K | L | M | N | O | P | Q | R |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S'imaginer dans une course et courir le plus vite possible sur place pendant 10 secondes. | Réaliser 10 sauts de kangourou (pieds joints). | Réaliser 8 sauts de lapin. | Réaliser 8 sauts de lapin. | Faire des montées de genoux pendant 10 secondes. | Faires des talons/ fesses pendant 10 secondes. | S'imaginer en train de patiner à Glisséo pendant 10 secondes. | Faire 5 cloche-pieds à droite. | Rouler sur le côté comme une saucisse (3 tours). |

| S | T | U | V | W | X | Y | Z |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ramper comme un serpent pendant 10 secondes. | Imiter un joueur de la Stella Sports (tennis de table) pendant 10 secondes. | Faire 5 cloche-pieds à gauche. | S'allonger sur le dos et pédaler pendant 15 secondes comme un coureur de l'Union Cycliste Cholet 49 (UCC 49). | Imiter un joueur du BACH (badminton) pendant 10 secondes. | Réaliser 3 sauts en faisant un tour complet. | Tenir une posture de yoga pendant 10 secondes. | Faire 3 sauts en faisant demi-tour. |

*Informations en date du 10 nov., susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

## Mise en sécurité de l'église après des chutes de pierres

Jeudi 29 octobre - Vezins

Une opération de sécurisation de l'église était nécessaire à la suite de chutes de pierres. Une entreprise a été chargée du nettoyage, de la vérification, de la purge et de la consolidation des parties dangereuses. La nacelle, installée jusqu'à 37 m de hauteur, a également permis de vérifier l'état général de l'édifice et d'en faire un rapport, pour d'éventuels travaux à venir.

## L'environnement au programme du centre de loisirs

Toutlemonde

Les vacances de la Toussaint ont été l'occasion pour le centre de loisirs, d'aborder les thèmes de la propreté et l'environnement dans la commune. Les enfants ont réfléchi, discuté et décidé de créer des panneaux très explicites pour aider à la prise de conscience des Toutlemondaises et Toutlemondais. Avec l'aide des animatrices et animateurs, les enfants ont fabriqué des panneaux et des visuels très colorés. L'installation a été faite par la commune aux emplacements proposés par les enfants. Il ne reste plus aux adultes qu'à respecter le message des enfants.

## La Maison d'accueil fleurie

Jeudi 5 novembre - La Séguinière

Atlantique Fleurs Distribution, grossiste en fleurs de Saint-Aignan de Grand Lieu, a offert à la Maison d'Accueil des fleurs à l'intention des résidants. Ce commerçant est le petit-fils d'une des résidantes. Grâce à ce don, un atelier d'art floral a été proposé aux résidants. Les compositions ainsi réalisées ont orné chacune des tables de la salle à manger et des bouquets ont été déposés dans les lieux de passage. Deux autres établissements choletais ont reçu la même quantité de fleurs de la part de ce grossiste.

## Les Journées des Droits de l'Enfant

Cholet

Portées par le service Animation sociale et familiale de la Ville de Cholet, représenté par Marie David-Juchs et Aurélie Boutiller (debout), les animations des Journées des Droits de l'Enfant s'adaptent au contexte sanitaire en maintenant quelques activités, comme sur cette photo, où les jeunes de La Gautrêche, représentés par Amine et Mohammed, et leur éducatrice, Cécile Ménard (accroupis), exposent leur Arbre aux mille couleurs au sein du guichet unique de l'Hôtel de Ville. Une création réalisée à partir de matériaux de récupération.